



RÉGION WALLONNE

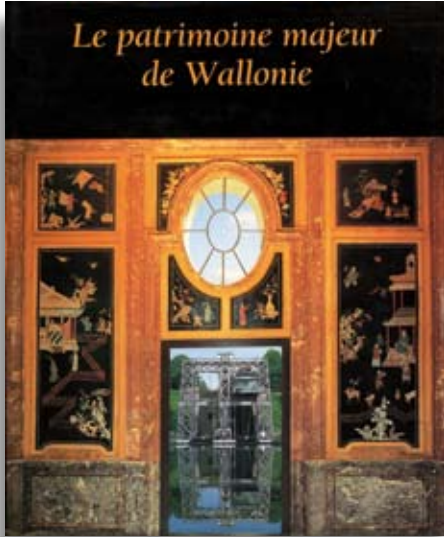
La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2008 - N° 11 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Quinze ans de publications



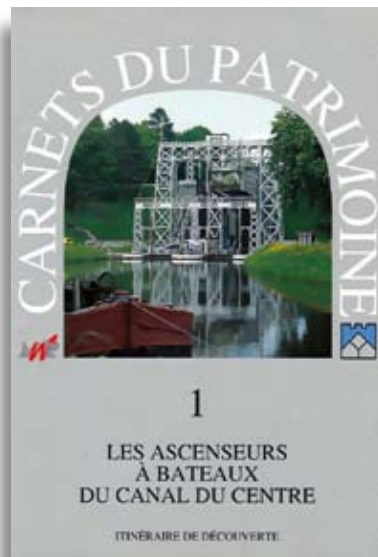
Après avoir mené à bien fin 2007 la réalisation du dixième volume de la série de prestige *Le Patrimoine de Wallonie*, consacré au patrimoine militaire, l'Institut du Patrimoine wallon (IPW) publie cet été le cinquantième numéro de la série des *Carnets du Patrimoine*, portant sur le Forum de Liège et son architecte. C'est l'occasion de rappeler que ces deux collections, nées en même temps que les séries *Études & Documents* et *Chronique de l'Archéologie*, furent conçues voici une quinzaine d'années au sein de la cellule Patrimoine du ministre Robert Collignon. Le premier ouvrage de la série *Patrimoine de Wallonie* présentait, suivant une formule conservée depuis, la première liste du patrimoine exceptionnel et il sortit de presses (sous le titre *Le patrimoine majeur*) fin 1993.

Sept autres titres parurent ensuite sous l'égide de la Division du Patrimoine (au sein de la Direction générale de l'Aménagement du Territoire et du Logement du Ministère de la Région wallonne) avant que la responsabilité de ce type de publications soit transférée, début 2005, à l'IPW. Les *Carnets du Patrimoine* en étaient alors à leur 37^e numéro depuis la parution du premier en 1994, consacré aux ascenseurs du Canal du Centre et l'Institut pour sa part avait jusque-là publié un seul volume, sur l'Archéoforum de Liège, à l'origine de sa collection de *Monographies* qui s'est enrichie de quatre titres depuis.

Depuis 2005, la cellule Publications de l'Institut, tout en mettant sur pied *La Lettre*

du Patrimoine, a produit deux volumes supplémentaires de la série de prestige (en y intégrant, ce qui n'était pas le cas jadis, des chapitres de synthèse sur les divers types de monuments évoqués ou les contextes de ceux-ci), conçu un nouveau graphisme pour les *Carnets* et assuré la sortie de pas moins de quatorze nouveaux titres dans cette collection appréciée par le grand public. Parallèlement, en plus de ses *Monographies*, l'Institut a initié une nouvelle collection de vulgarisation, cette fois à des fins encore plus clairement touristiques, en réalisant lui-même les *Itinéraires du Patrimoine wallon*, dont cinq titres ont déjà vu le jour depuis 2006.

Enfin, à côté des ouvrages des séries *Chronique de l'Archéologie* et *Études & Documents* dont la responsabilité relève toujours de l'Administration en ce qui concerne le choix des sujets mais dont le suivi éditorial est également assuré par l'IPW, l'Institut a créé la série « tout aussi sérieuse si l'on peut dire » des *Dossiers de l'IPW*, dont le sixième volume sort de presses fin août. Au total, en un peu moins de trois années et demie environ, la cellule Publications de l'IPW aura ainsi produit pas moins de trente-cinq titres, ce qui n'est pas rien.



Produit et commercialisé, il faut le souligner. Car dans le quintette (et demi) inconfortablement partagé entre la rue du Lombard et la place des Célestines à Namur ainsi que la Paix-Dieu à Amay, on compte, outre une graphiste, d'une part un

duo d'historiens pour la production des titres, d'autre part un autre duo pour leur diffusion, avec l'appui d'un distributeur privé (Labor hier, Luc Pire aujourd'hui). C'est qu'il y avait d'importants progrès à réaliser de ce côté et que la souplesse d'action de l'Institut, en terme de partenariat et de gestion budgétaire notamment, s'est révélée particulièrement utile à cet égard.

Dans le courant de 2005, l'Institut a pu mettre en librairie ou dans son réseau de points de vente plusieurs milliers de volumes parus les années précédentes, et il a assuré la distribution gratuite (vers les écoles) de nombreux autres qui n'étaient plus commercialisables. Toutes les nouvelles publications font systématiquement l'objet d'une prospection du marché, pour calculer les prix de vente et les tirages, et le distributeur promeut les ouvrages : cette politique a donné ses fruits puisqu'en trois ans,

de 2005 à 2007, près de 20.500 publications (livres ou fiches patrimoine) ont été vendues, générant quelque 190.000 € de recettes. Celles-ci font largement baisser le coût pour la Région d'une politique de publications dont chacun reconnaissait depuis longtemps la qualité en regrettant une relative confidentialité.

Depuis juin, les clients potentiels ont la possibilité d'acquérir et de payer directement via internet les ouvrages qu'ils souhaitent, avec la garantie de les recevoir par la poste le lendemain ou le surlendemain : nul doute que ce service améliorera encore la diffusion des nombreux livres que la Région a eu à cœur de publier depuis quinze ans à destination du grand public, dans le cadre d'une volonté de sensibilisation au Patrimoine qui a bien souvent fait plaisir, aussi, aux bibliophiles.

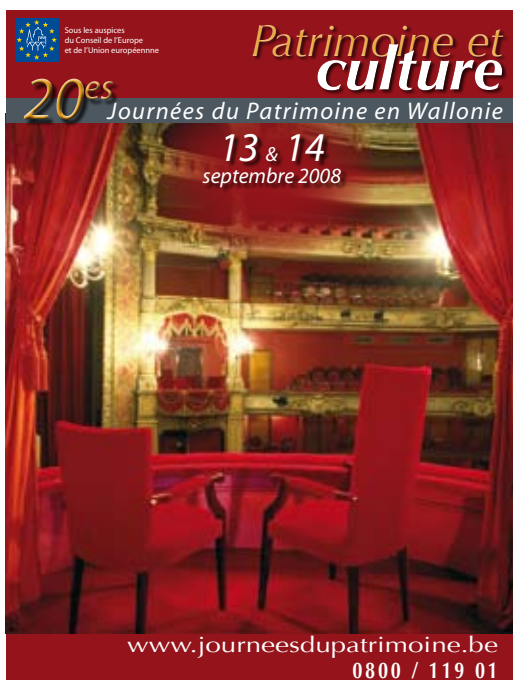
Ça bouge à l'Archéoforum

Compte tenu de l'engagement d'agents supplémentaires à l'IPW pour la promotion de l'archéologie, l'équipe de l'Archéoforum déménage ses bureaux boulevard de la Sauvenière, 38, toujours à Liège bien entendu.

À cette occasion, le site internet a été remanié et rendu plus attractif et plus convivial : www.archeoforumdeliege.be.

Parmi les prochaines activités à épingler, une journée pour les enseignants le mercredi 5 novembre, sur inscription au 04 / 250 93 70.

Au programme des 20^{es} Journées du Patrimoine en Wallonie. Samedi 13 et dimanche 14 septembre



TEC BASE et/nias VIVACITE' le une DG

À la veille du jubilé symbolique des « Journées », c'est le sens de notre patrimoine que j'ai voulu mettre à l'honneur. Parce qu'une pierre n'est rien si elle ne veut rien dire. Cela étant dit, il ne restait qu'à identifier le mot qui qualifie le mieux ce sens : un mot qui tombe sous le sens, si j'ose dire. Parce que ce mot, c'est évidemment la culture.

Préface du Ministre wallon du Patrimoine à la brochure-programme des 20^{es} Journées du Patrimoine 2008.

En juillet 2007, Jean-Claude Marcourt, déjà Ministre en charge de l'Économie, de l'Emploi et du Commerce extérieur de la Région wallonne, prenait sous sa houlette la conduite de la politique patrimoniale. Il revenait donc au nouveau ministre de déterminer le thème des 20^{es} Journées du Patrimoine des **samedi 13 et dimanche 14 septembre 2008**. Et il choisit le thème porteur « **Patrimoine et Culture** », car, depuis près de 20 ans, les Journées du Patrimoine allient avec bonheur divers domaines en valorisant les interactions, en articulant les différents champs culturels et en décloisonnant les politiques. Dans le même temps, le ministre souhaitait que ce thème soit conçu dans un esprit festif en incitant les organisateurs locaux à la mise en valeur des monuments et sites par différentes manifestations artistiques et culturelles et en lançant, à l'occasion de ce jubilé, l'idée de mettre sur pied des « Nuits blanches » du Patrimoine.

Ce message a largement été entendu. En effet, le programme de la 20^e édition du week-end patrimonial s'avère particulièrement riche, dense et diversifié. Grâce aux propriétaires privés, au monde associatif, aux organismes touristiques et aux services publics, plus de 600 monuments et sites sont proposés à la visite, à **titre gratuit**, les 13 et 14 septembre. Certains accès sont totalement exceptionnels. Des dizaines de circuits suivant tous les modes de locomotion (à pied, à vélo, en bus, en voiture, à cheval) sont prévus aux quatre coins de la Wallonie. Des centaines d'animations festives sont organisées dans les cinq provinces wallonnes, parmi lesquelles 20 « Nuits blanches » et une inauguration des plus festives. Expositions rappelant les fêtes de jadis ou les anciennes vocations et affectations récentes de bâtiments de valeur ou de sites publics et privés en lieux culturels, concerts de tous types, spectacles théâtraux, animations médiévales, montages audiovisuels, danses, cirques, représentations de marionnettes, sons et lumières figurent au programme de ce 20^e anniversaire.



Palais Plume à Ittre. © Syndicat d'initiative d'Ittre

Les **20 « Nuits blanches »** du Patrimoine sont organisées le **samedi 13 septembre** à Wavre, Presles, Charleroi, Écaussinnes, Mons, Thuin, Tournai, Amay, Herstal, Herve, Huy, Spa, Stavelot, Verviers, Waremme, Marche-en-Famenne, Auvélais (Sambreville), Bouvignes (Dinant), Fosses-la-Ville et Namur. La veille, le **vendredi 12 septembre, Liège** est le cadre d'une « **Nuit blanche** » exceptionnelle à l'occasion de la **soirée inaugurale des « Journées »**. Outre une ouverture jusqu'à 23h des Musées communaux et le Festival de promenade dans les trois parcs du centre-ville, des spectacles animeront différents lieux urbains dont l'Hôtel de Ville, la place du Marché, l'ancienne église Saint-André, le Tivoli (Festival Danse en Ville), le passage Lemonnier (concert de jazz), les alentours de la cathédrale Saint-Paul (concert de carillons), la Salle académique de l'Université de Liège (chorale universitaire), le Forum (spectacle festif autour des *Gauff*), les Serres du Jardin Botanique (son et lumière) et le palais des congrès (soirée Showcase). L'ensemble de ces manifestations est accessible gratuitement.



Ajoutons que la Wallonie a participé pour la douzième fois à l'**Expérience Photographique Internationale des Monuments (EPIM)**, initiée par la Catalogne. Six jeunes Wallons ont été distingués par le jury wallon. Leurs clichés et ceux des lauréats d'une cinquantaine d'États ou régions sont visibles à l'église Saint-Loup de Namur du 12 au 25 septembre 2008.

Une **brochure** reprenant l'ensemble des activités est publiée à 100.000 exemplaires. Largement illustrée, elle comprend des notices détaillées et tous les renseignements pratiques utiles. Un **catalogue pratique des « Nuits blanches »** a également été édité à 100.000 exemplaires. Gratuites, ces deux publications sont disponibles sur simple demande au Numéro Vert de la Région wallonne : 0800 11 901 ou au Secrétariat des Journées du Patrimoine : 085 / 278 880. On peut se les procurer dans les Centres d'Information et d'Accueil de la Région wallonne, les Maisons du Tourisme, les principaux Offices du Tourisme, les Centres culturels et les Maisons du TEC. Le programme est aussi disponible depuis la mi-juillet sur le **site internet** : www.journeesdupatrimoine.be



Ferme de Monceau à Jusseret

Enfin, le caractère exceptionnel de cette vingtième édition des « Journées » est renforcé par la dimension nationale et européenne qu'elle revêt. Cette année, les trois Régions de Belgique et la Communauté germanophone fêteront ensemble, le 6 septembre, les vingtièmes « Journées ». Avec le concours du Conseil de l'Europe, celles-ci seront suivies, au mois d'octobre, d'un **forum européen** placé sous le signe du **lien entre patrimoine et dialogue interculturel**.

Contact :

Secrétariat des Journées du Patrimoine
Tél. : 085 / 278 880
info@journeesdupatrimoine.be



Une médaille Europa Nostra pour les classes d'éveil

C'est le 13 juin que les deux animatrices des Classes d'éveil de la Paix-Dieu, Muriel de Potter et Ingrid Boxus, accompagnées pour la circonstance de leur Administrateur général, ont reçu des mains de la présidente d'Europa Nostra (l'Infante d'Espagne Doña Pilar de Bourbon, sœur du roi Juan Carlos), le trophée de bronze et le diplôme symbolisant la médaille européenne

obtenue en reconnaissance de la qualité du projet pédagogique de ces Classes d'éveil. La cérémonie s'est déroulée en présence de 200 invités venus de toute l'Europe dans le cadre grandiose de la cathédrale de Durham (au nord de Newcastle en Angleterre) et fut suivie d'un buffet dans le cloître fameux... où furent tournées plusieurs scènes du film *Harry Potter*.

Association royale des Demeures historiques de Belgique



L'Assemblée générale de l'Association royale des Demeures historiques de Belgique s'est tenue le samedi 14 juin dans le cadre superbe du château de Hex (province du Limbourg) devant plus de 200 membres. Des exposés ont évoqué les difficultés de gestion du patrimoine historique : François-Emmanuel de Wasseige a donné des statistiques de l'évolution des châteaux de Belgique au cours du dernier demi-siècle,

puis le président des Demeures historiques de France a exposé quelques pistes fiscales mises en œuvre chez nos voisins du sud. En présence notamment de Danielle Sarlet (directrice générale de l'Administration) et de Freddy Joris (dirigeant de l'Institut du Patrimoine), le prince Lorenz, président d'honneur de l'Association belge, a rendu un vif hommage à l'ancien Inspecteur général du Patrimoine André Matthys, à l'occasion de son départ à la retraite, qui était accompagné de son épouse.

Le prince Lorenz, en compagnie d'André Matthys et de son épouse

Les Caius, le Concours du Mécénat culturel - Appel aux entreprises

Organisé pour la 20^e année par Prométhéa, le concours des Caius met à l'honneur le mécénat culturel et récompense des entreprises qui se sont distinguées par leur créativité, leur dynamisme, leur persévérance et leur contribution au développement culturel et patrimonial de notre pays.

En 2008, quatre Caius seront décernés par le jury, composé de personnalités issues des milieux économique et culturel, et présidé,

cette année, par Bernard Serin, Président et Administrateur délégué de CMI. Lors de la soirée de remise des prix qui aura lieu au Forum de Liège le 27 novembre 2008, une PME et une Grande Entreprise recevront un Caius pour leur action de mécénat ou de sponsoring culturel, toutes disciplines confondues.

Deux autres entreprises se verront quant à elles décerner un Caius pour leur action menée en faveur du patrimoine wallon et bruxellois.

Le règlement et les documents d'inscription sont disponibles chez :

Prométhéa

Rue de la Concorde 60 à 1050 Bruxelles

Tél.: 02 / 513 78 27

e-mail : info@promethea.be

ou directement téléchargeables depuis le site www.promethea.be (rubrique Caius 2008).

Les inscriptions et les dossiers de candidature complets doivent impérativement parvenir chez Prométhéa avant le 26 septembre 2008.

Clin d'œil : collaboration Nord-Sud

Ce sera une première, exactement vingt ans après la régionalisation de la matière du Patrimoine (jusque là communautarisée) : fin août 2008, les Ministres du Patrimoine des trois Régions et de la Communauté germanophone présenteront ensemble, lors d'une conférence de presse commune à Bruxelles, les manifestations organisées conjointement pour marquer la 20^e édition des Journées du Patrimoine en Belgique. Il s'agira d'abord d'une grande soirée le 6 septembre en l'honneur des principaux organisateurs des Journées dans les trois Régions depuis deux décennies ; ensuite, fin octobre, d'un colloque international organisé pour la première fois en conclusion des Journées européennes du Patrimoine avec la collaboration du Conseil de l'Europe et de la Fondation Roi Baudouin ; enfin, dans la foulée de ce colloque, de la réunion à La Hulpe de tous les coordinateurs européens des Journées du Patrimoine.

Si le Ministre wallon Jean-Claude Marcourt fut le premier responsable politique à donner son accord à cette initiative conjointe et si les responsables des Secrétariats des Journées dans chaque Région sont bien évidemment les chevilles ouvrières de ces trois manifestations, il faut souligner, en ces temps de nouvelles crispations communautaires, la collaboration entre des hommes capables de transcender leurs convictions personnelles sur ces dernières et de faire abstraction des handicaps linguistiques de l'un ou l'autre, en vue d'encore construire ensemble des projets ponctuels communs. Le président du Comité flamand des Journées du Patrimoine, Piet Jaspert, qui eut l'idée de cette collaboration, et le dirigeant de l'Institut du Patrimoine wallon, Freddy Joris, qui y fut plus que réceptif, symbolisent pour la circonstance cette bouffée d'oxygène dans un ciel lourd pour tous.



Ensemble à la réunion d'Europa Nostra à Newcastle en juin 2008 et impliqués - avec le sourire ! - dans la préparation des manifestations « intrabelges » des 20^e Journées du Patrimoine, Piet Jaspert (à gauche, par ailleurs ancien porte-parole de la Kredietbank et ancien président entre autres de Toerism Vlaanderen) et Freddy Joris (chef de cabinet honoraire du Ministre-Président Robert Collignon et aussi historien, notamment du mouvement wallon).

À paraître en décembre 2008...



Les parcs et jardins historiques de Wallonie

Nathalie DE HARLEZ DE DEULIN

Un ouvrage de référence pour les passionnés constituant la synthèse des inventaires thématiques des parcs et jardins de Wallonie, somme de plus de douze années de travail. Les parcs et jardins les plus remarquables de Wallonie seront épinglés à travers des chapitres thématiques abondamment illustrés tels que les jardins d'eau, les jardins d'église ou les jardins botaniques.

Grand format luxueux, environ 500 pages.

Souscription avant le 22 septembre 2008 :
46 € au lieu de 55 € *



Génération Patrimoine. Vingt ans de Journées du Patrimoine en Wallonie

Sophie LIÉGEAIS, sous la direction de Nicole PLUMIER

Synthèse de 20 ans d'engagement en faveur de la défense et de la mise en valeur du patrimoine de Wallonie, cet ouvrage, agrémenté d'un DVD réalisé par Téletourisme, retrace les temps forts ayant jalonné l'histoire des Journées du Patrimoine. Événements festifs, monuments emblématiques, public, acteurs, jeunesse y sont rassemblés.

Grand format, environ 150 pages, avec un DVD.

Souscription avant le 22 septembre 2008 :
21 € au lieu de 25 € *

Renseignements : Institut du Patrimoine wallon

Monique Van Opstal – Tél. : +32 (0)81 230 703 – Fax : +32 (0)81 659 097
E-mail : m.vanopstal@institutdupatrimoine.be - www.institutdupatrimoine.be

* Ouvrages à retirer dans notre boutique de Namur, place des Célestines ou à l'Archéoforum de Liège

Réseau Archéopass

Le Musée du Malgré-Tout de Treignes remporte le Prix du Public 2008

Le Cedarc - Centre d'Etudes et de Documentation Archéologiques - est une asbl créée en 1985, qui a pour but l'étude, la mise en valeur et la diffusion des connaissances concernant le patrimoine archéologique dans son sens le plus large. Il dispose d'un musée (exposition permanente, expositions temporaires, publications didactiques...), d'un parc archéologique consacré aux habitations des peuples chasseurs-cueilleurs préhistoriques, d'un atelier de moulage et d'une très riche bibliothèque. Les recherches et études sont matérialisées par des fouilles et des publications spécialisées. Environ 20.000 personnes visitent l'espace muséal chaque année et le public présent est majoritairement scolaire.

Le patrimoine archéologique préhistorique et gallo-romain du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse occupe la partie destinée aux collections permanentes. Les expositions temporaires ont quant à elles, toujours un axe archéologique, quel qu'il soit. La plupart sont des créations/productions pures, ce qui confère un caractère original et attractif à celles-ci. La dernière exposition présentée au public, réalisée en collaboration avec les MRAH, s'intitule « Île de Pâques, faux mystères et vraies énigmes ». À l'occasion de celle-ci, une nouvelle animation, sous forme de visite tactile, a été créée à l'intention des personnes souffrant d'une déficience visuelle. La prochaine exposition temporaire sera consacrée au « vin, nectar des dieux ».

À la fin du mois de mars 2008, le Musée du Malgré-Tout a reçu un courrier, émanant de la revue « Openbaar Kunstbezit in Vlaanderen » signalant qu'il figurait parmi les 5 nominés en



Musée du Malgré-Tout à Treignes, le Parc de la Préhistoire.

© Cedarc, cl. P. Cattelain

Région Wallonne pour le « Prix des Musées ». Nous ne pouvions en croire nos yeux : nous étions nominés en compagnie du Musée Provincial Félicien Rops à Namur, du Musée de la Photographie à Charleroi, du Musée des Beaux Arts de Mons et du Centre de la Gravure et de l'Image imprimée de La Louvière, rien que ça...

Le 24 mars, le Musée a donc été invité à la remise des prix, tout honoré de déjà faire partie des nominés. Sans véritable surprise, il n'a pas remporté la palme, qui est revenue, de manière plus que méritée, à nos amis du Musée Félicien Rops. En revanche, il y eut une véritable surprise, et des meilleures : le Musée du Malgré-Tout a remporté le Prix du Public 2008 pour la Wallonie. Quel bonheur, et quel encouragement ! Nous tenons ici à remercier l'ensemble de l'équipe du Cedarc, pour le superbe travail accompli, et tous ceux qui nous soutiennent depuis des années et continuent à nous soutenir, nos membres, nos visiteurs, tous ceux qui ont voté pour notre musée, les médias qui nous ont soutenus, et *last but not least*, les organisateurs de ce prix, qui en est à sa troisième édition, la revue « Openbaar Kunstbezit in Vlaanderen » avec le concours du cabinet d'avocats Linklaters De Bandt.

Claire BELLIER et Pierre CATELAIN

Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Aurore Lemal

Avec la collaboration de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, des Directions de la Restauration et de la Protection de la Division du Patrimoine (DGATLP/MRW).

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 283 611

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be.

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

**Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B-5000 Namur
Fax : +32 (0)81 654 144 ou 150
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be**

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette Lettre en en faisant la demande à l'adresse : lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 12.000 exemplaires.

Faute d'articles reçus en suffisance, « les Nouvelles de l'Archéologie » sont reportées au prochain numéro.

MESSAGE D'ARRIVEE ...

Depuis le printemps 2008, Philippe Mattart, licencié en Sciences du Travail, a rejoint l'Institut du Patrimoine wallon pour seconder l'Administrateur général de celui-ci dans la gestion quotidienne de l'organisme. L'IPW a en effet vu ses missions, ses dépenses et son personnel progressivement fort accru depuis sa création il y a neuf ans.

Le Journal de la Restauration

BELGIË - BELGIQUE

P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501408

TRIMESTRIEL - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2008 - N° 11 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

La collégiale Saint-Vincent de Soignies en Hainaut

La collégiale romane Saint-Vincent, monument classé qui se distingue en Région wallonne par son ancienneté, son ampleur et son authenticité – ce qui lui vaut d'être placée au rang du patrimoine exceptionnel – connaît actuellement une des plus importantes restaurations de son histoire. En effet, les travaux intérieurs, entamés en avril 2007 et prévus pour environ deux ans, s'inscrivent dans une campagne de complète remise en état du bâtiment qui s'échelonna, pour l'extérieur, entre 1985 et 2003, sous la direction de l'architecte Gh. Ferain.

À l'époque où commence son édification, peu après l'an mil, l'église sonégienne, qui est à la fois lieu de pèlerinage et siège d'une puissante communauté de chanoines, est sans conteste l'expression monumentale la plus importante dans la partie occidentale de l'actuelle Belgique, alors sous l'influence culturelle du Nord de la France et de la Normandie. C'est à Tournai que s'épanouiront de manière magistrale les caractères originaux de ce courant architectural. Depuis lors – et c'est là un fait rare, puisque tout bâtiment vit et change

au gré des besoins et des modes – l'église romane n'a pas fondamentalement changé dans ses formes et sa substance, ce qui en fait un jalon significatif dans l'histoire de l'architecture de notre pays.

Le programme d'intervention en cours prévu par le propriétaire, la Ville de Soignies, est ambitieux puisqu'il vise toutes les composantes intérieures de l'édifice mais demeure « classique » : réparation et/ou renouvellement des enduits, remplacement des plafonds (néo-romans) de la nef et des galeries sur les bas-côtés, restauration de toutes les boiseries du XVII^e siècle (stalles, autels et maître-autel, lambris avec bancs, chaire de vérité, tambours de porte...), renouvellement complet de l'installation électrique et de l'éclairage, y compris la sonorisation et la sécurisation, restauration d'œuvres peintes ou sculptées immeubles par destination, etc.

Ces travaux d'envergure sont accompagnés, depuis le début du chantier, d'un suivi archéologique assuré par C. Ansieau, attachée au Service de l'Archéologie de Hainaut, car ils constituent une réelle opportunité de progresser dans la connaissance de l'édifice romane, pour lequel fort peu d'archives sont conservées. Le travail d'investigation archéologique, prévu uniquement hors sol, a surtout été mené, dans un premier temps, dans la partie orientale – chœur et transept – qui est la plus ancienne de l'édifice. Il s'agit aussi de la zone qui n'a pas été touchée par une importante restauration ayant eu lieu au tournant des XIX^e et XX^e siècles, mais par contre décapée et réenduite en 1861.

Au chevet du chœur, originellement à l'extérieur mais intégré depuis l'époque baroque à un « couloir des pèlerins », les décapages ont permis de révéler la présence d'une crypte semi enterrée s'allongeant sous la travée orientale du chœur. En effet, deux ouvertures étroites et allongées verticalement sur trois ont été dégagées au stade actuel. Celles-ci ont manifestement été conçues pour l'éclairage d'un espace voûté qui avait pour fonction de conserver les reliques à l'époque romane, avant que celles-ci soient présentées de manière magnifiée, dès le 1^{er} quart du XIII^e siècle, sur un imposant monument à colonnettes en pierre de Tournai. L'hypothèse d'une telle configuration architecturale a été émise, il y a plusieurs années déjà, par J.-Cl. Ghislain, docteur en histoire de l'art, sur base de comparaisons typologiques, mais elle réclamait une confirmation matérielle, qui vient d'être fournie par l'archéologie.



Chevet du chœur roman, mise au jour de fentes de lumière ayant assuré l'éclairage d'une crypte semi-enterrée.
G. Focant, DPat © MRW

Les dégagements au niveau des recouvrements muraux dans le chœur, entrepris en octobre 2007, ont permis de mettre au jour des enduits et traitements picturaux très anciens, remontant pour certains à l'époque romane et pour d'autres au début de l'époque gothique. La Direction de la Restauration de la Division du Patrimoine a dès lors immédiatement engagé une spécialiste en peintures murales, St. Moris, puis une restauratrice qualifiée, Ch. Bertrand, dans le cadre d'une convention avec le CRHAB, afin de superviser les opérations de dégagement, d'étudier ce patrimoine pictural qui demeure rare en Wallonie et de poursuivre des investigations dans le transept. Les vestiges de trois phases de décor (du XI^e siècle au XIII^e siècle) sont à dominante rouge et jaune sur enduit clair ; ils simulent un appareil à faux joints ou rehaussent les articulations architecturales (sur les arcs et les supports ou encore juste sous les voûtes et autour des fenêtres) par des motifs triangulaires, des arcatures ou des rinceaux. Ces décors peints, qui ne subsistent malheureusement que de manière très lacunaire, ont fait l'objet de relevés minutieux et de diverses propositions de traitement. Celles-ci sont actuellement à l'étude afin de déterminer s'il y a lieu d'opter pour une mise en valeur ou une préservation suivie d'un recouvrement.



Chœur, face latérale nord, détail d'un décor mural du XI^e siècle autour d'une baie. G. Focant, DPat © MRW



Nef, vue vers l'ouest, forêt d'échafaudages montés pour la réfection des enduits et du plafond.
G. Focant, DPat © MRW

(suite de l'article page suivante)

La collégiale Saint-Vincent de Soignies en Hainaut (suite)

Le décapage du chœur a, par ailleurs, permis de retrouver la plastique murale romane qui rythme les murs latéraux et qui a été masquée au XVII^e siècle pour donner plus de cohérence au réaménagement du chœur et à son ornementation dans le style baroque. Originellement, chaque paroi était animée de deux fois deux arcades jumelées par une colonnette en moellons enduits, et ce sur deux registres superposés.



Transept, voûte sur croisée d'ogives millésimée 1622. Dégagement de l'enduit laissant apparaître un faux appareil de briques régulières.
G. Focant, DPat © MRW

Par contre, les sondages au niveau des murs de la croisée du transept n'ont révélé, pour l'essentiel, que des vestiges de décors peints restreints et très dispersés. Des restes plus importants, mais néanmoins trop fragmentaires, au niveau de l'arc triomphal attestent l'existence ancienne d'un décor sur base rouge orangé. Par contre, la voûte en briques sur croisée d'ogives couvrant la croisée du transept (millésimée 1622) est encore pourvue sous l'enduit actuel, d'un badigeon rouge d'origine à faux joints, imitant un appareil de briques régulières. Si celui-ci est bien conservé localement, la voûte est très dégradée à certains endroits et des restes d'enduit restent accrochés de manière tenace, de sorte qu'il se révèle très coûteux, car techniquement long et difficile, d'entreprendre une mise en valeur du badigeon du XVII^e siècle. La Direction de la Restauration, en particulier Fl. Noirhomme, architecte en charge du dossier de la collégiale, et J.-Ch. Scaillet pour la cellule ACT (Appui et Contrôle Technique) ont réalisé un important travail de consultation de spécialistes et de recherche sur les enduits à la chaux en vue de maintenir au maximum les enduits anciens dans le transept et de les compléter.

Enfin, la démolition, en vue de son remplacement, de la chape de béton qui avait été coulée en 1901 sur le sol des galeries surmontant les bas-côtés, a livré, lors de la fouille des remblais, un matériel archéologique et historique exceptionnel. En effet, non seulement, les vestiges du premier sol mais également d'un ancien plancher ont été mis au jour, mais plus étonnamment, un bon nombre de manuscrits sur parchemin ou sur papier, principalement des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, ont été retrouvés mêlés à la terre. Certains sont encore en fort bon état, enroulés avec leur ligature originale ! Ils côtoient des vestiges de bois sculpté et doré, de cuir et même d'une toile peinte... un important matériel, donc, auquel le Service de l'Archéologie réservera le sort qui convient. La collégiale romane de Soignies ne semble pas avoir fini de réserver des surprises...

Jacques DEVESELEER

Archéologue – Historien de l'architecture
Conservateur de la collégiale

Les Communes investissent dans le Patrimoine

Dans le cadre des programmes triennaux régis par le Code de démocratie locale et de décentralisation, les crédits budgétaires annuels sont totalement insuffisants pour envisager, notamment, de nouvelles constructions ou des rénovations du patrimoine existant. Les pouvoirs locaux sont en effet confrontés à l'absence, la vétusté ou l'inadéquation aux besoins de certaines infrastructures ainsi qu'aux attentes légitimes en matière de services, d'accessibilité et d'accueil.

C'est dans ce contexte de besoins financiers divers insatisfaits en matière de bâtiments publics que le Gouvernement wallon, en date du 24 avril 2008, a décidé la mise en place d'un nouveau programme de financement alternatif ouvrant une ligne de crédit de 200 millions d'euros au total parmi lesquels 83 millions seront consacrés aux pouvoirs locaux à travers 35 dossiers retenus.

Nous épinglerons tout particulièrement trois communes qui bénéficieront de ce financement alternatif dans le cadre de dossiers suivis par l'Institut du Patrimoine wallon avec comme perspective, à terme, le sauvetage et la restauration de trois monuments classés.

Ainsi, la commune d'Anthisnes bénéficiera d'un subside d'un montant de 900.000 € en vue de l'installation dans l'aile nord de la ferme d'Omalus de certains de ses services : le secrétariat communal, le CPAS, les bureaux des mandataires, les guichets et l'agence

locale pour l'emploi. Ces travaux futurs s'inscrivent dans un projet de restauration de l'ensemble des bâtiments de la ferme dont les origines remontent au XII^e siècle et classée depuis 1995. Les trois autres ailes du monument seront restaurées et réhabilitées en logements par un investisseur privé. Enfin, ce projet est inclus dans une démarche globale de redynamisation du centre urbain d'Anthisnes.

Dans la commune de Chiny, le château du Faing de Jamoigne a été inscrit sur la liste de l'IPW en raison de sa désaffectation. La Commune a décidé d'assurer le sauvetage de ce château bâti en 1880 sur les mêmes plans que son prédécesseur de 1629 en style néo-gothique et classé en 1997, en y transférant ses services et ceux du CPAS. Pour ce faire, elle bénéficiera d'un financement alternatif de 1.400.000 € en plus des crédits patrimoine.



Ferme d'Omalus à Anthisnes (au 1^{er} plan)
© Aérialmédia



Château du Faing à Jamoigne (Chiny)

Enfin, pointons également la commune de Rebecq qui a décidé de mener à bien un vaste projet de réaffectation d'un ancien ensemble hospitalier. L'hôpital Notre-Dame a été fondé entre 1290 et 1308 et ravagé par un incendie en 1575. Il sera reconstruit à partir de 1588, époque des plus anciennes parties subsistantes aujourd'hui.

Depuis 1987, les bâtiments sont vides et se délabrent. En avril 2006, l'inscription temporaire du bien sur la liste de sauvegarde a pour effet d'ouvrir une réflexion globale sur la réaffectation des bâtiments. Sur cette impulsion, la Commune étudie la possibilité de restaurer la plupart des bâtiments et d'y implanter des services administratifs. Pour ce faire, dans le cadre du financement alternatif, la Commune bénéficiera d'un subside de 3.600.000 €.

L'Europe au chevet du Patrimoine wallon

Afin de mener à bien l'effort de cohésion sociale et économique dans l'Union européenne, la Commission a créé des instruments financiers destinés à corriger les déséquilibres régionaux. Parmi ceux-ci le FEDER – Fonds européen de développement régional – viendra une dernière fois de 2007 à 2013 contribuer au redressement de la Wallonie, celle-ci n'étant plus si mal positionnée depuis l'élargissement de l'Europe et l'entrée de nouveaux membres.

L'axe d'aide *Développement territorial équilibré et durable*, d'un montant total de 741,8 millions d'euros, englobe, entre autres, des actions en matière d'attractivité du territoire, de rénovation et de revitalisation urbaine, de tourisme, de culture, de patrimoine et d'énergies renouvelables. C'est donc dans cet axe qu'une série de projets patrimoniaux ont été retenus par le Gouvernement wallon engendrant un investissement global de plus de 100 millions d'euros !

La Ville de Mons se taille une belle part du lion parmi les aides octroyées. En effet, pas moins de six projets « patrimoine » se répartiront la coquette somme de plus de 28 millions d'euros. L'ancien Mont-de-piété, classé dès 1942, sera à terme réhabilité en Centre d'interprétation sur Saint-Georges et bénéficiera pour ce faire d'une aide de 2.850.000 €. L'église Saint-Nicolas, seule église baroque de Mons et des environs remontant au XVII^e siècle et classée en 1939, bénéficiera d'une manne financière de près de 11.000.000 €. Le bâtiment connaît en effet des premiers problèmes de stabilité dès la fin des années 80 et est rapidement entièrement échafaudé. Malheureusement, les budgets initialement affectés à la restauration sont entièrement engloutis dans les travaux d'investigation. La restauration portera sur les façades, l'orgue, un vitrail et la tour. Toujours à Mons, la chapelle de l'ancien couvent des Ursulines sera transformée en « artothèque » grâce à une aide de 5.500.000 €

et les façades des bâtiments composant la Grand Place seront bavalées pour un budget de 4.200.000 €. Enfin, l'ensemble de ces nouveaux pôles touristiques seront liés grâce à une mise en lumière globale.

Toujours sur le territoire de Mons, un projet de valorisation des mines néolithiques de Spiennes, classées en 1991, reconnues comme patrimoine exceptionnel de Wallonie et inscrites sur la liste du Patrimoine de l'Humanité, verra le jour grâce à une intervention européenne de l'ordre de 1.700.000 €. Cette aide permettra de créer un pavillon d'accueil, un lieu d'exposition permanent, d'installer une signalétique didactique et de faciliter l'accès à ces mines néolithiques, alliant ainsi les pôles culturel, touristique et scientifique.

Ailleurs en Région wallonne, 3.700.000 € ont été octroyés en vue de l'aménagement des espaces publics du domaine de Mariemont sur la commune de Morlanwelz (Parc de Mariemont classé en 2003 et Patrimoine exceptionnel de Wallonie) ; 971.000 € afin de prolonger l'aménagement des Jardins suspendus de Thuin (classés comme site en 1976) ; 5.700.000 € pour continuer les travaux de restauration et de réhabilitation de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines (classé en 1940 et Patrimoine exceptionnel de Wallonie) ; et, enfin, 790.000 € pour la restauration du Musée du Carnaval et du Masque de Binche installé dans l'ancien collège des Augustins (classé en 1965). Citons également les ruines de l'abbaye cistercienne de Villers-la-Ville, classées en 1972 et reconnues Patrimoine exceptionnel de Wallonie, dont plusieurs parties seront restaurées grâce au concours de l'Europe : 2.500.000 € pour la restauration du moulin abbatial, 700.000 € pour des aménagements signalétiques et scénographiques, 580.000 € pour l'aménagement des abords, et 2.800.000 € pour la restauration de la ferme, à l'abandon depuis de nombreuses années.



Vue aérienne du parc de Mariemont à Morlanwelz.
G. Focant, DPat © MRW

La Ville de Liège bénéficiera également d'une importante aide de l'Europe de l'ordre de 31.700.000 € pour le développement de deux projets patrimoniaux. Elle obtient ainsi 5.700.000 € pour la réhabilitation des anciens bains et thermes de la Sauvenière par « Les Territoires de la Mémoire ». D'autre part, le Théâtre royal de Liège, propriété de la Ville et qui abrite désormais l'Opéra royal de Wallonie, bénéficiera également d'une vaste restauration grâce à un soutien de l'ordre de 26.000.000 €. Érigé en 1820 en tuffeau de Maastricht et en pierre calcaire, le bâtiment va subir, entre juillet 2009 et l'été 2011, un profond lifting. Classé en 1999, le monument retrouvera en partie sa configuration d'origine puisque les interventions modernes malencontreuses seront gommées, les façades, toitures et châssis seront remplacés à l'identique. Au rez-de-chaussée, l'espace couvert au-devant sera converti en zone d'entrée par l'ajout de portes. Un tout nouveau volume sera construit au-dessus de la toiture actuelle afin d'en rehausser la hauteur. Il accueillera un ascenseur qui desservira des salons de réception VIP, des nouveaux bureaux, loges et espaces de répétition. L'intérieur de la salle sera également entièrement revu grâce à une rehausse de quatre mètres de la cage de scène afin d'accueillir de grosses productions ainsi que par une nouvelle implantation des sièges, permettant une meilleure acoustique globale.



Théâtre royal de Liège.
G. Focant, DPat © MRW

Grand Place de Mons.
G. Focant, DPat © MRW

Restauration de la maison-forte de Rahier

Un peu à l'écart du centre du village de Rahier, dans la commune de Stoumont, s'élève un très bel ensemble remontant au XVII^e siècle composé de l'église Saint-Paul, d'un vaste ensemble agricole et d'une ancienne maison-forte. Sensibilisés par le sort de ce dernier monument à l'état de ruines, une poignée d'habitants du village s'associent voici 12 ans pour former l'asbl « Les Amis du Château de Rahier » avec pour objectif le sauvetage de l'édifice. Le « château », s'élevant probablement à l'emplacement d'une construction médiévale, était à l'origine entouré de fossés. Il présente un plan légèrement rectangulaire et se compose, en élévation, d'un seul étage en maçonnerie de moellons de grès.

Les travaux de restauration du château, propriété de l'asbl depuis 1996, ont débuté à la mi-juin. À terme, l'édifice remplira une triple vocation : culturelle puisque l'asbl continuera d'y mener ses activités, touristique dans la mesure où le château sera accessible aux randonneurs nombreux dans la région qui pourront profiter des locaux pour faire une halte, et enfin sociale. En effet, avec une capacité d'accueil d'environ 100 personnes, la nouvelle salle pourra recevoir réunions et rassemblements des différentes associations du village.

Le montage financier de l'opération de restauration et de réhabilitation de l'ancienne bâtisse s'appuie sur trois sources différentes. Le coût total des travaux de

l'ordre de 360.000 € sera supporté à parts égales par le Patrimoine (Région wallonne) pour les restaurations des parties classées, par le Tourisme (Région wallonne) pour les aménagements nécessaires à l'accueil des randonneurs et, enfin, par la Commune de Stoumont à charge pour l'asbl de lui céder la propriété du bien après travaux, bien dont la gestion lui sera ensuite confiée par bail emphytéotique. À l'heure actuelle, des discussions sont en cours dans le cadre du Plan de développement rural en vue d'aménager les alentours, également protégés comme site, dans le cadre d'un vaste projet qui engloberait également l'église paroissiale et la ferme toute proche.

Les peintures murales de l'ancienne église Saint-Maximin à Anthisnes

Le cœur historique du village d'Anthisnes en province de Liège comprend de nombreux monuments classés d'intérêt, parmi lesquels la ferme Saint-Laurent et sa voisine, la ferme d'Omalus, propriété de l'IPW (cf. article page 4), toutes deux classées. Cette dernière fait l'objet d'un vaste projet de restauration mixte privé/public tandis que la ferme Saint-Laurent a été intégralement restaurée en 2001 pour y installer 19 logements sociaux, exception faite de son aile sud constituée par l'ancienne église Saint-Maximin toujours désaffectée à l'heure actuelle.



© CRHAB asbl



© CRHAB asbl

Toutefois, la société Ourthe-Ambève Logement, propriétaire des habitations sociales et de l'ancien édifice religieux, planche sur un projet de restauration et de réaffectation du monument en salle communautaire à l'usage des locataires de la ferme Saint-Laurent ainsi que de la commune d'Anthisnes qui y organisera certains conseils communaux ainsi que les mariages. L'Administration communale, dont les futurs locaux seront installés juste à côté, dans l'aile nord de la ferme d'Omalus, reprendra alors la propriété du bâtiment et en assurera la gestion au quotidien.

Au début du mois de juin 2008, le Gouvernement wallon a reconnu le caractère exceptionnel des peintures murales présentes dans l'ancienne église qui remonte, pour ses parties les plus anciennes, à la seconde moitié du X^e siècle. Remaniée plusieurs fois au cours des XIII^e,

XVI^e et XVIII^e siècles, l'église paroissiale, classée comme monument en 1963, sera désaffectée dès 1890 pour servir alors de bâtiment agricole. Toutefois, l'intérêt de l'ancienne église ne repose pas tant sur son histoire ni sur les traces que celle-ci a laissées dans la construction, mais bien dans les peintures murales qui la décorent.

Malgré de très nombreuses interventions successives au cours des siècles, engendrant réaménagements du bâtiment et, à chaque fois, la pose de nouvelles séquences de peintures, il subsiste aujourd'hui quelques peintures romanes et une grande partie des décors peints au cours du XVI^e siècle. Les études réalisées mettent en évidence la qualité exceptionnelle de ces décors et la possibilité de restituer les parties manquantes et ainsi rendre la lisibilité à cet ensemble remarquable, unique en Wallonie.

Publications et Manifestations

BELGIË - BELGIQUE

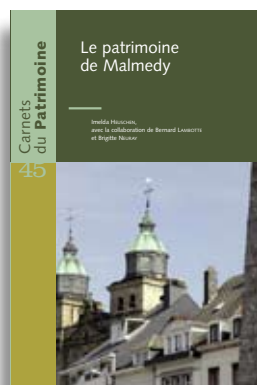
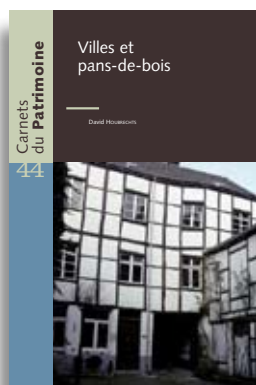
P.B./P.P.

B - 78

Bureau de dépôt
4099 Liège X
P501409

TRIMESTRIEL - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2008 - N° 11 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Trois nouveaux titres pour les *Carnets du Patrimoine*



La collection des *Carnets du Patrimoine* se dote de trois numéros supplémentaires consacrés respectivement aux pans-de-bois en Wallonie, à la villa romaine de Malagne à Jemelle et au patrimoine malmédien.

David Houbrechts, Docteur en Philosophie et Lettres, résume brièvement dans le cadre du *Carnet* n° 44 les résultats de ses recherches menées dans le cadre de sa thèse de doctorat consacrée aux pans-de-bois, dits aussi colombages, en Wallonie. Il aborde ainsi le patrimoine en bois urbain des villes du sud de la Wallonie qui conservent, en effet, les vestiges les plus nombreux. Ainsi, outre Liège, qui possède le plus de maisons en pans-de-bois, David Houbrechts vous invite à découvrir ce patrimoine hors du commun à Eupen, Stavelot, Verviers, Dinant, Durbuy... La description de ces monuments est complétée par une explication claire et

précise de l'origine, de l'évolution et des techniques de construction du colombage. Si les passionnés de la construction en bois ne manqueront pas de se procurer cet ouvrage, les amateurs de patrimoine découvriront également au travers de celui-ci les qualités esthétiques, mais aussi fonctionnelles et écologiques, d'un matériau utilisé par l'homme depuis des millénaires dans le but essentiel de s'abriter. Ce *Carnet*, bien qu'il soit le résultat de recherches scientifiques poussées, s'adresse en effet, par la limpidité et la clarté de l'écriture, à tous, spécialiste ou simple amateur de patrimoine.

L'historienne de l'art malmédienne, Imelda Heuschen vous emmène, dans le *Carnet* n° 45, à la découverte de la ville de Malmedy, siège de l'ancienne abbaye royale et impériale de Stavelot-Malmedy.

Outre le cœur religieux de la ville, connu et reconnu, composé de la cathédrale et de l'ancien monastère – dont les murs accueillent depuis peu le riche Trésor – vous vous promènerez dans la ville à la rencontre des nombreuses chapelles, villas, monuments malmédiens. Un chapitre important est ainsi consacré à la maison Villers, demeure bourgeoise du XVIII^e siècle, patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis 2006.

Enfin, dans le n° 46, vous partirez à la découverte de Malagne, l'une des plus vastes villas gallo-romaines conservée en Wallonie grâce aux archéologues Philippe Mignot, Stéphanie Bonato et Christian Limbrée. Au travers des vestiges préservés, vous découvrirez un pan entier de la société rurale des premiers siècles de notre ère. Les témoignages de Martine Moniotte et Francis Tourneur complètent à merveille l'information contenue dans le *Carnet*. En effet, grâce aux descriptions des travaux archéologiques menés sur le site depuis plusieurs années, le lecteur pourra sans aucune difficulté imaginer ce qu'était le domaine vers l'an 100 et suivre son évolution jusqu'à nos jours et sa reconversion en Archéoparc. Au-delà de l'intérêt archéologique du site, vous percevrez donc un domaine dont le cœur bat toujours aujourd'hui.

Les amateurs de patrimoine seront ainsi à nouveau comblés grâce à ses trois nouveaux numéros, qui couvrent des ères géographiques et historiques ainsi que des thématiques différentes et originales.

HOUBRECHTS D., *Villes et pans-de-bois*, 44, Namur, 2008. 32 pages, **4 €**

HEUSCHEN I., *Le patrimoine de Malmedy*, 45, Namur, 2008. 60 pages, **8,50 €**

BONATO S., LIMBRÉE C. et MIGNOT P., *La villa romaine de Malagne à Jemelle*, 46, Namur, 2008. 32 pages, **4 €**

L'exposition *Cent merveilles de Wallonie* connaît un beau succès

L'exposition des photographies de Guy Focant, de la Division du Patrimoine de la Région wallonne, réalisée par l'IPW et déjà évoquée dans un précédent numéro de *La Lettre* (n° 9, p. 8), continue son voyage, non seulement en Wallonie, mais également en dehors des frontières. La concrétisation de cette aventure doit beaucoup à la cellule Events de la DGATLP, avec qui une excellente collaboration s'est mise en place.

Elle a en effet été présentée du 23 avril au 7 mai dans un écrin d'exception, le siège de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris, à la demande de son Délégué, Monsieur William Ancion. En France toujours, du 20 au 30 juin, à l'occasion du Festival Simenon, la Mairie des Sables d'Olonne a accueilli nos merveilles patrimoniales avec beaucoup

d'enthousiasme. Pendant le mois de juillet, c'est au château de Trazegnies en Hainaut que les visiteurs ont pu découvrir l'exposition.

Durant les prochains mois, les *Cent merveilles de Wallonie* seront visibles à la cathédrale de Liège (du 2 au 15 septembre), à l'église de Dolhain (du 17 au 30 septembre) et aux Écuries de Waterloo (du 6 octobre au 15 novembre).

Il est tout à fait possible de réserver gratuitement l'exposition chez vous. N'hésitez pas à prendre contact avec la cellule communication de l'IPW (mail : communication@institutdupatrimoine.be), afin de vérifier quelles dates sont encore disponibles.



L'exposition *Cent merveilles de Wallonie* présentée au siège de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Paris.
G. Focant, DPat © MRW



Freddy Joris, Michel Foret, Julie Godinas, Michel Joachim et Gaëtan De Laever devant la plaque « Patrimoine européen ». G. Focant, DPat © MRW

Le Palais de Liège

Le 16 juin, en présence du représentant du Ministre du Patrimoine Jean-Claude Marcourt, du Gouverneur de la Province de Liège Michel Foret, du Premier Président de la Cour d'Appel Michel Joachim, du dirigeant de l'IPW et de l'éditeur Luc Pire (en charge de la diffusion des publications de l'IPW), le livre de Julie Godinas relatif à

l'ancien Palais des Princes-Évêques de Liège a été présenté à la presse dans l'ancienne salle du trône de ce prestigieux édifice. Les autorités ont profité de la circonstance pour dévoiler sur la façade du Palais le label de la reconnaissance au titre de « Patrimoine européen », dont le seul ancien Palais d'État de Wallonie est le premier à bénéficier.

WAW Wallonie Magazine, bien plus qu'un magazine...

Un nouveau magazine vient de naître dans le monde des médias belges, un magazine qui ambitionne de montrer la Wallonie sous ses plus beaux atours, un peu à l'instar d'un autre trimestriel, *Wallonia Nova*, né l'an dernier.

Chaque numéro consacrera 16 de ses 96 pages au patrimoine à travers la présentation d'un livre, la suggestion d'une ballade architecturale au sein d'une ville ou encore la découverte d'un savoir-faire ancien à transmettre aux générations futures. Ainsi, ce premier numéro propose une visite insolite des ateliers Menchior où six générations de staffeurs ornemanistes se sont succédées jusqu'à aujourd'hui. Technique, matière, passion, sont les socles de ce métier issu du passé et promis à un bel avenir au regard des nombreux trésors encore à restaurer.

La revue invite à une promenade art nouveau dans les rues de Tournai et à

partir à la découverte insolite du Palais des princes-évêques de Liège.

Dans chaque numéro, un dossier spécial de 16 pages mettra l'accent sur une thématique majeure comme un parcours hors du commun ou un événement incontournable. Au sommaire donc du prochain numéro : les 20 ans des Journées du Patrimoine en Wallonie !

Tiré à 21.000 exemplaires, la revue est disponible en kiosque au pris de 6,50 € le numéro et par abonnement. Dès le mois de septembre, WAW devrait être également décliné dans une version en néerlandais.

www.wawmagazine.com

La revue est une production du groupe Luc Pire, qui assure également la diffusion des ouvrages publiés par l'Institut du Patrimoine wallon.

www.lucpire.be - editions@lucpire.be



Design Vlaanderen rend hommage au Vase à l'Archéoforum de Liège Exposition accessible du 26 septembre au 19 octobre 2008

Dans cet exceptionnel décor du site archéologique de la cathédrale Saint-Lambert de Liège, Design Vlaanderen, en collaboration avec l'Archéoforum de Liège et la Province de Liège Culture, rend un hommage chatoyant au vase. Vous y découvrirez des pièces uniques aux formes classiques, minimalistes, ou carrément kitch

qui dialoguent avec un montage floral original ou qui s'oublent au profit de la fleur maîtresse. Une vingtaine de designers de Flandre et de Bruxelles exposent leurs plus belles œuvres réalisées artisanalement ou industriellement en argent, en verre, en métal, en céramique, en porcelaine, en synthétique.

Renseignements :

Archéoforum de Liège
Place Saint-Lambert
4000 Liège
Tél. : 04 / 250 93 70
www.archeoforumdeliege.be
www.designvlaanderen.be

Journées d'étude : la restauration des vestiges archéologiques Moulins de Beez (Namur) – les 29 et 30 septembre 2008

Organisées par la Direction de la Restauration du Ministère de la Région wallonne.
Renseignements et inscriptions : d.preudhomme@mrw.wallonie.be ou 081 / 332 179

Où se procurer nos publications ?

Les ouvrages récents édités par l'Institut du Patrimoine wallon sont en vente dans la plupart des librairies de Wallonie et de Bruxelles.

Toutes ces publications sont également en vente à la boutique de l'IPW à Namur, 21 place des Célestines. Un catalogue informatisé regroupant l'ensemble des titres encore disponibles se trouve à l'adresse www.institutdupatrimoine.be

Depuis le début du mois de juin, il vous est possible de payer votre commande en ligne par carte de crédit (paiement sécurisé). Choisir le paiement en ligne, c'est la garantie de recevoir votre colis endéans les **48 heures** !

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Monique Van Opstal, par téléphone au 081 / 230 703, par fax au 081 / 659 097 ou par mail m.vanopstal@institutdupatrimoine.be



En direct de la CRMSF...

Le Vertbois, hier et aujourd'hui



Le Vertbois © CESRW

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) et le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW) vous invitent à participer à la manifestation « Le Vertbois, hier et aujourd'hui », organisée dans le cadre des Journées du Patrimoine 2008. Cette année, outre la visite guidée du bâtiment et la présentation des activités et institutions qui y sont installées, le grand public aura l'occasion de découvrir l'exposition inédite « Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des XIX^e et XX^e siècles ».

Si le Vertbois a déjà ouvert ses portes lors de précédentes éditions des Journées du Patrimoine, c'est la première fois que les visiteurs auront accès à l'ensemble de ce bâtiment du XVIII^e siècle, classé, situé au cœur de Liège et siège de plusieurs institutions wallonnes. Un circuit sera organisé dans les deux ailes du bâtiment avec visites guidées historiques (« Le Vertbois hier ») et présentation des activités du CESRW et de l'Agence de Stimulation économique (ASE) (« Le Vertbois aujourd'hui »).

À cette visite s'ajoute la découverte de l'exposition « Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des XIX^e et XX^e siècles », organisée par la Commission royale et proposée dans divers lieux du Vertbois, dont le Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF. Cette exposition proposera une sélection de photographies anciennes tirées de diapositives sur verre, couvrant une période se situant entre 1892 et 1949. Ces documents sont issus du fonds de l'ancien Musée d'Architecture de Liège, aujourd'hui conservé au Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale.

L'occasion pour le grand public d'admirer des vues de monuments civils et religieux (églises, châteaux, maisons anciennes...). Des photographies de villages, de rues, de places, d'éléments de petit patrimoine, tels que crucifix, fontaines ou potales, le plongeront dans un passé révolu. Quelques vues d'intérieurs (cheminées anciennes, mobilier régional, décors...) ponctueront son parcours. Enfin, quelques scènes de vie ou souvenirs d'activités culturelles seront également présentées.

Parmi les photographes de ces clichés, citons entre autres Paul Comblen (1869-1955), Edmond Jamar (1853-1929), Paul-Dieudonné Jaspar (1859-1945), Henri Joassart (1882-1940), Maurice Legrand (1877-1963), Fernand Sacré (décédé en 1950), tous architectes. Un programme varié et inédit qui, nous l'espérons, attirera un public nombreux !



Samedi 13/09/08 : de 13 à 18h
Dimanche 14/09/08 : de 14 à 19h
Horaire des visites guidées : en fonction de la constitution des groupes

Renseignements :

CESRW
Rue du Vertbois 13c
4000 Liège
Tél. : 04 / 232 98 11
Plan d'accès : www.cesrw.be

L'exposition « Patrimoines photographiques. La photographie documentaire à la césure des XIX^e et XX^e siècles » restera accessible du 15 septembre au 15 décembre 2008, sur rendez-vous : monique.merland@crmsf.be ou 04 / 232 98 60



LEGRAND Maurice, prieuré de Beaufays (Chaufontaine), sd. Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, Liège – fonds de la Ville de Liège.

COMBLEN Paul, maison à Durbuy, 1911. Centre d'Archives et de Documentation de la CRMSF, Liège – fonds de la Ville de Liège.

Le Carnet de la Protection

TRIMESTRIEL - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2008 - N° 11 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Requalification des sites classés et mise en œuvre de la Directive européenne Natura 2000

(Directives 92/43/CEE et 79/409/CEE)

Le classement est une mesure de reconnaissance de la valeur patrimoniale d'un bien mais également une mesure de protection destinée à en assurer la conservation. Il garanti, en cas de restauration ou d'entretien, la mise en œuvre de techniques spécifiques déterminées en fonction de ses qualités exceptionnelles propres. En Région wallonne, on classe à titre de monument, site, ensemble architectural ou encore site archéologique (art. 185 du CWATUP) en fonction de la nature du bien à protéger.

En moins d'un siècle, pas moins de 1.500 sites ont fait l'objet d'un classement. Pour différentes raisons qu'il serait long de développer ici, la liste actuelle des sites classés est relativement peu homogène (on trouve des sites naturels, des jardins historiques, des sites paysagers mais également des arbres, chapelles et même des maisons d'habitation), et un travail de validation des arrêtés de classement s'avère plus que nécessaire...

C'est pourquoi, la Direction de la Protection a récemment entamé l'informatisation des dossiers de classement et mis sur pied une cellule appelée à réfléchir à la requalification.

Dans le cadre de cette réflexion, il est apparu qu'un certain nombre de sites possédaient plusieurs statuts de protection. Ces statuts, généralement complémentaires, peuvent parfois être redondants voire divergents.

Dans le cas particulier des sites classés situés en périmètres Natura 2000, des interactions sont susceptibles d'apparaître. En effet, certains critères de classement tels que valeur esthétique, historique, archéologique ou paysagère sont peu ou pas pris en compte par Natura 2000 qui s'intéresse principalement au maintien de la biodiversité.

D'autre part, de nombreux sites ont été classés pour la diversité biologique qu'ils renfermaient, ce qu'est venu souligner l'intégration de certains d'entre-eux dans le réseau Natura 2000.

Consciente de l'importance que la Directive Natura 2000 pourrait avoir sur la gestion future de nos sites classés (300 sites sont concernés par ce double statut), la Direction de la Protection coordonne depuis cette année une convention avec l'ASBL Wallonia Nostra afin que cette dernière, active dans la défense de notre patrimoine, réalise une fiche signalétique par site classé concerné. Cette fiche qui reprendra, entre autres, les critères ayant conduit au classement mais également les grandes caractéristiques du site Natura 2000 interagissant, permettra d'attirer l'attention sur les éléments patrimoniaux importants à prendre en compte lors de la rédaction des arrêtés de désignation des périmètres Natura 2000. D'autre part, ceci constituera un outil de premier choix dans la procédure de requalification des sites classés.

Sébastien GROLET,
Ingénieur agronome

Classements et inscription sur la liste de sauvegarde

Ancienne résidence du Prince-évêque de Liège à Verviers, les façades à rue et les toitures de la maison du Prince et de son annexe, sont classées comme monument par arrêté ministériel depuis le 14 mars 2008. Ce bâtiment, daté de la fin du XVI^e siècle - début XVII^e siècle est un des plus anciens du noyau historique de la ville. La maison est constituée d'un rez-de-chaussée en moellons de grès surmonté d'un étage en colombage et en encorbellement.



La maison du Prince à Verviers

Inaugurée en 1930, la gare centrale de Verviers fut construite suivant les plans de l'architecte E. Burguet qui reprit ceux de Ch. Thirion, dessinés en 1912. Elle se distingue surtout par sa salle des pas perdus et ses guichets en marbre de style art déco. L'ensemble vient d'être inscrit sur la liste de sauvegarde par arrêté ministériel du 17 avril 2008.



Salle des pas perdus et guichet de la gare centrale de Verviers. G. Focant, DPat © MRW

Le château de Seraing (Château Cockerill) fut un château de plaisance des Princes-évêques de Liège mentionné dès le XI^e siècle mais dont l'aspect extérieur actuel remonte au XVIII^e siècle. Ce château a été acquis par les frères Cockerill en 1817 et est devenu un témoin important de l'essor industriel lié à John Cockerill. Le bien dont certaines parties étaient déjà classées comme monument et site par arrêté royal du 23 avril 1980, vient de faire l'objet d'une extension de classement comme monument pour divers éléments architecturaux et artistiques dignes d'être protégés : la salle des pas perdus, la salle du mémorial, l'escalier, les vitraux Osterrath, le bureau Beckers ainsi que le bureau 1900.

Caroline ROBINET



Le bureau Beckers (Château de Seraing)

La Vie des Associations

BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P605172

TRIMESTRIEL - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2008 - N° 11 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Le Bois du Cazier

Au sud de Charleroi, aux portes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, le Bois du Cazier est un lieu de vie et de rencontre sur fond de patrimoine industriel. Niché au creux d'un écrin de verdure, cet ensemble architectural, couronné par deux châssis à molettes, est ceinturé de trois terrils réaménagés en sentiers de promenade. Lieu d'une importante catastrophe minière, ce site a été revalorisé grâce à l'Union européenne et à la Région wallonne.



Un parcours muséal consacré au charbon, à l'acier et au verre y est décliné en trois lieux.

L'Espace 8 août 1956, consacré à la tragédie qui fit 262 victimes ainsi qu'à la sécurité du travail et aux phénomènes migratoires. Il prend place dans l'une des salles de machine d'extraction du charbonnage. Des photographies, des témoignages et un film expliquent le contexte économique et social. Le Mémorial, le bâtiment de la Recette situé aux pieds des deux châssis à Molette, a été reconstruit en conservant un maximum d'éléments d'origine.

Le Musée de l'Industrie dont la fonction originelle du bâtiment est rappelée par les douche des porions, la salle des pendus et la lampisterie avec une série de pièces uniques, retrace l'histoire des principaux secteurs d'activités du sillon industriel Haine-Sambre-et-Meuse à partir de la révolution industrielle avec l'appui de machines de collection. Un laminoir à tôles du milieu du XIX^e siècle, des machines à vapeur, des dynamos ou encore un tramway électrique datant de 1904 rythment la visite.

www.leboisducazier.be

Le Musée du Verre, qui trouve sa place dans l'ancienne lampisterie, propose aux visiteurs la découverte du savoir-faire verrier et des collections au travers d'une chronologie à rebours, du présent jusqu'aux origines du verre.

Dans un cadre authentique, les Ateliers du site accueillent des activités telles que travail de forges et fonderie ainsi que soufflage de verre, le tout animé par des artisans passionnés.

Au centre de la chaîne wallonne des terrils, le Domaine boisé de 25 hectares, aménagé en parc semi-naturel, est pourvu d'un théâtre de verdure et d'un observatoire embrassant un paysage à la fois bucolique et industriel.

Le Bois du Cazier, membre du réseau *International Coalition of Historic Site Museum of Conscience*, vient d'éditer son dernier dépliant en six langues : français, allemand, anglais, néerlandais, espagnol et italien. Les visiteurs étrangers peuvent ainsi se familiariser avec le site grâce aux descriptifs détaillés des différents espaces muséaux.

Depuis l'année dernière également, l'ancien charbonnage marcinellois est le siège social de l'asbl *Patrimoine Industriel Wallonie Bruxelles* qui exerce une action de coordination et de promotion en faveur des organismes et des personnes qui consacrent leurs activités à l'archéologie industrielle en région wallonne.

Dans les bois de Chiny, une restauration centenaire pour « La Notre-Dame »

Un monument avec rotonde presque insulite, au carrefour des routes de Chiny, Suxy, Jamoigne-Izel et Bertrix-Neufchâteau. C'est celui de « La Notre-Dame ». Il vient d'être restauré à l'occasion de ses 100 ans. L'œuvre est réussie. Elle en valait la peine. C'est le frère Lode, supérieur de l'abbaye d'Orval, entouré par une dizaine de prêtres du pays de Chiny qui a présidé la messe de plein air organisée à la fin septembre par « Les Amis de la Notre-Dame ». Toute la communauté villageoise, emmenée par les musiciens d'Izel, a participé à l'événement. On n'a pas tous les jours 100 ans !

Le monument « Notre-Dame » de Chiny est considéré comme un trésor du patrimoine régional. Il se trouve à un carrefour important certes, ce qui se conçoit mieux quand on apprend qu'il est aussi implanté en bordure de l'ancienne chaussée romaine allant de Reims à Cologne.



Son histoire

En 1911, à la suite d'une faveur obtenue, la famille Evrard, originaire de Moyen-Izel, émigrée en France, fit élever le monument en pierre de taille. Un tailleur de pierre de Florenville, M. Lenoir, se chargea de la réalisation technique, la bénédiction solennelle intervenant le 13 août 1911. Au fil du temps, des intempéries et des dégradations en tous genres, il était devenu quasi en état d'abandon.

Une remise en état sommaire avait bien été effectuée en 1977 par des campeurs de la « Foulerie » et le chef de camp, Joseph Stevenin. Les campeurs décapèrent les colonnes et la barrière en fer forgé avec les encouragements de l'abbé Gavroy, curé de Chiny à l'époque et des responsables de la commune, comme les échevins Genin et Goffinet.

(suite de l'article page suivante)

Aujourd'hui, le monument de « La Notre-Dame », de Chiny, a retrouvé toute sa beauté originale.
© Jean-Pierre Monhonval

Dans les bois de Chiny, une restauration centenaire pour « La Notre-Dame » (suite)

Treize mois de travail bénévole

Animateur du comité des « Amis de Notre-Dame », Jean-Marie Martin de Florenville, ajoute : « En août de l'année dernière, après un contact avec l'abbé Paul Lecomte, curé de Chiny, appel fut lancé dans la presse régionale. Un groupe de volontaires se forma

aussitôt afin de réfléchir aux actions à mener et de réaliser une restauration complète. Les grilles et les marches du socle nécessitaient effectivement des travaux importants et urgents. Une équipe se mit ainsi en place sous l'enseigne des « Amis de la Notre-Dame ». L'ensemble des travaux était estimé à quelque 10.000 € ».

En treize mois, le travail fut mené à bien, achevé, admirable. Belle récompense pour les 40 ans de l'association des « Amis du pays de Chiny » qui fut à la base de la bonne conduite du chantier de restauration.

Jean-Pierre MONHONVAL

Bois-du-Luc, un repère patrimonial dans la culture industrielle

Le site minier du Bois-du-Luc est un modèle complet et intégralement préservé de village minier fonctionnant sur le modèle du paternalisme. Il est situé au cœur du bassin du Centre dans la Province du Hainaut. À l'origine de ce village : la Société des Charbonnages du Bois-du-Luc qui, fondée en 1685, expérimente une nouvelle forme de structure entrepreneuriale en Europe du Nord : le capitalisme.

La Société du Bois-du-Luc condense à elle seule l'épopée charbonnière qui sillonne le bassin du Centre. En 1973, la fermeture de son siège du Quesnoy (Trivières) scelle définitivement l'extraction du charbon dans la région. Tout au long de son histoire, la Société va s'illustrer par l'adoption d'innovations technologiques héritées des Révolutions industrielles (machine de Newcomen en 1779, première machine à vapeur du continent...) ainsi que par des avancées sociales remarquables. Celles-ci se matérialisent dès 1838 par la construction d'une cité à proximité de la fosse Saint-Emmanuel pour assurer le recrutement – la cité sert d'« appât » – et la professionnalisation des ouvriers.



Vue de la fosse Saint-Emmanuel (1846-1920) © B. Vanroye

(église Sainte Barbe en 1905) dans une cité isolée du tissu urbain et de ses influences « déléteres » (syndicats, recrutement...). Un arsenal de loisirs (fanfare, balle pelote, football...) et de services (première cité à recevoir l'éclairage électrique en Belgique, distribution de l'eau courante...) équipe la cité.

La maison du Directeur gérant (1844) domine la cité et exerce sur celle-ci une surveillance permanente. Les lieux de vie sont ainsi fusionnés aux lieux de travail. La Fosse Saint-Emmanuel (1846 et première moitié du XX^e siècle) ; les ateliers (1855) et bureaux (1907) sont entourés d'une enceinte hérissée de portes à guillotines construites à la fin du XIX^e siècle après des attaques de grévistes pour assurer une fermeture rapide et hermétique des espaces de travail. L'ensemble surprend par la qualité architecturale : les bureaux sont construits en 1907 par l'architecte belge Émile Janlet après son intervention au Muséum des Sciences naturelles de Bruxelles. Le village est ceinturé par les terrils boisés de Saint-Emmanuel (bassins à schamm) et de Saint-Patrice.

Bois-du-Luc est l'un des rares modèles de villages ouvriers en Europe. Il se situe dans la continuité d'autres complexes de renommée mondiale : Grand-Hornu (Mons) ; New Lanark (Écosse) ; Salines Royales d'Arc-et-Senans (France).

L'originalité du Bois-du-Luc réside dans le projet urbanistique exceptionnel (cohérence idéologique du paternalisme) ainsi que dans le niveau remarquable de conservation. Le site a maintenu son authenticité. À l'arrêt du charbonnage en 1973, le site, laissé à l'abandon, frôle l'oubli. Sept ans plus tard, grâce à un élan citoyen, l'ensemble est classé. Bois-du-Luc est aujourd'hui classé Patrimoine exceptionnel de Wallonie et représente la Wallonie, en tant que point d'ancrage, dans la *Route Européenne du Patrimoine Industriel* (Erih).

Depuis 25 ans, l'Écomusée du Bois-du-Luc assure la valorisation du site minier ainsi que le sauvetage du patrimoine industriel qu'il soit oral ou matériel.

Nos fonds d'archives couvrent un pan considérable de l'expérience industrielle belge (Solvay, Baume & Merpent, Boch...). À travers le projet d'un centre d'archives des industries dont certaines furent les moteurs de la Wallonie, nous voulons sauver, conserver mais surtout propulser cette mémoire qui a gardé toute son utilité dans le contexte économique actuel. Les archives témoignent de l'ingéniosité des travailleurs qu'ils soient ouvriers, artisans ou ingénieurs. Une ingéniosité qui ne s'est pas tarie comme l'attestent nos projets de valorisation de la mémoire industrielle (collaborations avec le Bureau Greisch, expositions, conférences, etc.).

Karima HAUDY, Conservatrice



Vue de la Cité (Carrés/Corons), 1838-1853

Au cours des XIX^e et XX^e siècles, les entrepreneurs, soucieux du bien-être (garant du rendement) ainsi que de la docilité des ouvriers, mettent à la disposition de ceux-ci une série de services. Les ouvriers se nourrissent (épicerie dès 1854, moulin brasserie, boucherie), se délassent (café, somptueuse salle des fêtes en 1923, parc et kiosque en 1900), se soignent (hospice en 1861, hôpital en 1909), s'éduquent (écoles et bibliothèques entre 1849 et 1921) et prient

La vallée mosane, un patrimoine multiple à valoriser

Journée rencontre de Wallonia Nostra - Namur, 24 mai 2008



Le château de Dave. Photo D. Franquien © Archives photographiques namuroises

Difficile de parcourir la vallée mosane entre Hastière et Namur sans s'extasier sur le charme et le caractère de ses paysages. Sans s'interroger aussi, dans la foulée, sur leur devenir. Le 24 mai dernier, à l'initiative de la Province de Namur et de l'asbl Wallonia Nostra, spécialistes et amateurs de patrimoine ont fait les deux. Avec, à la clé, quelques réflexions pleines d'enseignement et de bon sens et des perspectives d'actions !

Ce sont les traits de caractère fortement marqués de la Vallée mosane que plusieurs spécialistes avisés étaient venus décoder en cette matinée de mai 2008, à la Maison de la Culture de la Province de Namur, avant d'accompagner la petite centaine de participants au fil de l'eau pour illustrer leurs propos sur le terrain. « Des classes semi-buissonnières, semi-studieuses, à la rencontre de notre avenir écologique, économique, urbanistique », comme le dira joliment le Gouverneur de la Province de Namur, Denis Mathen.

Une manifestation dont Martine Jacques, Députée provinciale de Namur en charge notamment de la Culture, rappelle qu'elle s'inscrit dans un ensemble d'initiatives provinciales à but pédagogique, académique ou de sensibilisation. Menées depuis de longues années déjà aux quatre coins de la province, elles visent à mieux conserver, restaurer et valoriser le patrimoine à l'intention tant du grand public que des spécialistes, comme c'est plutôt le cas en l'espèce.

Fort opportunément, le professeur Marc Cligneux, écologue, a précisé d'entrée de jeu ce qu'il faut entendre ici par paysage : « Une partie de territoire tel qu'il est perçu par les populations ». Un regard pluriel donc. Une rencontre entre plusieurs points de vue qui ne se juxtaposent pas, mais interagissent. Une diversité des perceptions qui, prévient-il, peut se révéler un frein à la rencontre paysagère.

Pourtant, la cohérence paysagère est bien là. Et le sillon mosan apparaît sur toutes les cartes européennes comme une charnière essentielle : la limite entre le territoire Atlantique et le territoire central européen. Tout comme il saute aux yeux dans le nouvel « Atlas des paysages de Wallonie » auquel travaille la Région wallonne sur base de la Convention européenne du paysage, premier texte international dédié au paysage. Dans ce cadre, Gislaine Devillers, évoque les 79 territoires qui y sont regroupés et répartis en 13 ensembles paysagers, dont l'ensemble mosan composé lui-même de 7 sous-territoires. Un Atlas qui, insiste-t-elle, au-delà de la description, définit des enjeux, des objectifs paysagers et des pistes d'actions. Du concret, donc.

Cette prégnance significative du sillon mosan ne date pas d'hier puisque, comme

le souligne, Jean Plumier, archéologue à la Région wallonne, il constitue, dès avant le Moyen Âge, un axe stratégique déterminant, ponctué par une série de fortifications encore bien présentes tout au long de la vallée. Il abrite aussi durant tous ces siècles, des activités économiques, artisanales, marchandes et culturelles qui laisseront derrière elles un patrimoine diversifié⁽¹⁾ qui se cache jusque dans le lit du fleuve lui-même ! De quoi justifier largement la création d'une maison du patrimoine mosan dans les murs de la « maison espagnole » du village de Bouvignes, à deux pas de Dinant.

Étienne Guillaume, historien d'art de la Région wallonne, nous emmène, lui, dans une part intime de ces paysages mosans. À la découverte d'un patrimoine dont l'émergence est bien plus récente et force l'identité des lieux. Il nous détaille celles qu'il surnomme « Les Belles du bord de Meuse ». Ces maisons de villégiature à l'architecture tarabiscotée, toutes construites entre la fin du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale.

Constructions imposantes, souvent nichées dans de vastes jardins arborés, proches de l'eau ou à flanc de versant, pour profiter de la vue magnifique. Habitations cossues qui se sont multipliées entre Hastière et Dinant, financées par des citoyens fortunés désireux de profiter de la quiétude luxuriante des bords de Meuse. On n'y séjournait que quelques semaines par an dans des intérieurs généreusement tournés vers la nature et les plaisirs de l'eau. Témoignages encore bien vivants (beaucoup de ces villas sont restées inchangées) d'une époque où l'on ne partait pas encore en vacances. Moins ou insuffisamment reconnu, ce patrimoine-là suscite aujourd'hui d'autant plus d'inquiétudes qu'il ne bénéficie pas encore d'une réelle protection au niveau des règlements d'urbanisme et que la spéculation foncière joue à plein dans cette vallée de charme où l'espace se fait rare.

D'où l'intérêt du nouvel inventaire du patrimoine architectural auquel contribue Thérèse Cortembois, autre historienne d'art de la Région wallonne, dans le cadre du projet de règlement d'urbanisme en préparation à la Ville de Namur.



Villas mosanes en bord de Meuse. Photo D. Franquien © Archives photographiques namuroises

(suite de l'article page suivante)

La vallée mosane, un patrimoine multiple à valoriser

(suite)

Ils s'agit de répertorier ces propriétés mosanes dans un souci « d'être assez opérationnel pour inscrire ces villas mosanes dans une dynamique du futur ». Et elle n'en dissimule pas les difficultés : « Extraire de l'inventaire global les biens spécifiques susceptibles de faire l'objet d'un règlement d'urbanisme délicat n'est pas chose aisée ». Se pose le problème du périmètre de l'étude des propriétés mosanes, de la définition de la notion même de villa mosane, tenant compte du fait qu'il s'agit d'une architecture déclinée du mode majeur au mode mineur suivant le niveau de vie du propriétaire. Comment prendre en compte aussi des paramètres comme le paysage perçu, le relief, la présence d'un ensemble architectural particulier, l'importance de la nature et du paysage environnant ? De là, une nécessaire réflexion sur la densité de l'occupation du sol. Avec cette question cruciale : « Comment le nouveau bâti peut-il s'intégrer à l'architecture de villégiature ? ». Et ce constat : « Il va falloir réfléchir à un équilibre entre cette richesse identitaire et la nécessaire dynamique contemporaine, dans un esprit de plus-value réciproque ». C'est précisément à quoi travaillait, il y a quelques mois encore, la chercheuse Anne Sinzot, dans le cadre d'une étude menée par le CREAT (Centre d'Études en Aménagement du Territoire - UCL) en vue de créer un outil pour recomposer les territoires de vallée, de Namur à Hastière, et d'aider à un arbitrage entre les enjeux d'aujourd'hui et les nouvelles demandes qui se font jour. Objectif : définir de grands enjeux et des vocations pour ces territoires ; situer en conséquence les grandes options d'aménagement avec des vocations globales pour la vallée, assorties de vocations secondaires ou spécifiques. Histoire de mettre un terme

à cette superposition de logiques souvent contradictoires qui avaient rendu jusque-là certaines décisions tellement incohérentes sur le terrain.

Vaste programme... qui se verra stoppé net, faute de soutien financier, au moment de déboucher sur des propositions plus concrètes !

Restent cependant de ce travail réalisé sur plus d'un an, quatre scénarios, quatre manières de regarder l'avenir de la vallée : la Meuse résidentielle, la Meuse naturelle, l'axe de transport fluvial, la Meuse touristique. Et cette question toute simple : quel scénario mettre en place globalement pour que tout le monde s'y retrouve ?

Le genre de question à laquelle Hubert Raeymaekers est assez habitué au sein du Contrat de Rivière Haute Meuse dont il a la charge. Sur base d'un Comité de Rivière qui regroupe aujourd'hui 110 partenaires différents, des gestionnaires du MET aux fédérations de pêche locales, il tente de concilier les multiples fonctions et usages de la Vallée. Son obsession permanente : aboutir à des solutions concertées, dans un souci constant de préservation du capital « cadre de vie » et « réservoir naturel » de la vallée.

Des solutions concertées, c'est précisément ce que revendique le Député provincial de Namur Jean-Marc Van Espen qui a sous sa responsabilité le Tourisme, l'Environnement et le Développement Durable. Pour lui, cette vallée mosane constitue désormais « un véritable fond de commerce pour la Province de Namur, ses habitants et ses visiteurs ». Un patrimoine d'intérêt public. « Il lui manque une ligne de conduite, un schéma d'orientation qui ne peut naître que d'une large concertation ». À l'exemple du Contrat de Rivière justement. Le pouvoir provincial n'a pas politiquement autorisé sur



La villa « Joyeuse ». Photo D. Franquien © Archives photographiques namuroises

cette matière, mais « en sa qualité de pouvoir supra-communal, il a un rôle prépondérant à jouer, celui de catalyseur : coordonner la démarche, associer l'ensemble des acteurs concernés, faire émerger et promouvoir une vision commune, développer le sentiment d'appartenance et créer les conditions favorables à un bon aménagement des gestionnaires locaux. (...) Dès octobre 2006, cette démarche a été initiée à travers quelques premiers échanges, notamment avec les bourgmestres concernés par la Haute Meuse, des représentants du monde économique, le Contrat de Rivière... ». Une démarche en cours qu'appuie largement Bernard Caprasse, Gouverneur de la Province de Luxembourg et président de l'asbl Wallonia Nostra : « Je relève surtout la nécessité absolue d'aborder ces questions de manière multidisciplinaire, prenant en compte à la fois les dimensions écologique, géographique, historique, environnementale, économique... La nécessité aussi de travailler en réseau et en partenariat à la manière des contrats de rivières. En recherchant des consensus politiques forts. »

Accoudé à la rambarde du bateau qui menait les participants au fil de l'eau, il aura cette conclusion : « Dans les années soixante et septante, on a trop focalisé le développement des régions sur des aspects purement utilitaires et économiques, avec des séquelles qui restent lourdes aujourd'hui sur nos paysages. Mais il serait tout aussi scandaleux de chasser aujourd'hui à travers de nouvelles dispositions élitistes ceux qui se sont installés ici. Si on a accepté, au fil du temps, des constructions qui n'ont pas leur place ici, j'ai vu en bord de Meuse des habitations sociales qui ont un réel cachet. Il faut savoir dépasser les particularismes locaux. Il s'agit maintenant de définir en commun des objectifs qui soient ensuite défendus de manière forte au plan politique ». C'était clairement un vœu partagé par tous les participants.

Jean CECH

Les textes des différentes interventions de cette journée pourront être obtenus sur demande auprès de l'asbl Wallonia Nostra (tél. : 063/22 86 56 - courriel : xavierbossu@yahoo.fr) ou du service du patrimoine culturel de la Province de Namur (tél. : 081/776 798 - courriel : patrimoine.culturel@province.namur.be)

(1) la revue Wallonia Nova y consacrait en mars 2008 un numéro entier.



Maison éclusière en bord de Meuse. Photo D. Franquien © Archives photographiques namuroises

Le Centre de la Paix-Dieu

TRIMESTRIEL - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2008 - N° 30 - BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

Nouveau programme des stages 2008-2009... 10^e édition à découvrir très prochainement

Depuis juillet 1999, le Centre de la Paix-Dieu conçoit un programme annuel de stages. L'objectif est de former les professionnels de la construction aux métiers du patrimoine, à sa conservation et à sa restauration, en organisant des stages qui allient théorie et pratique, dans le cadre privilégié d'une ancienne abbaye cistercienne. Dialogue et interdisciplinarité caractérisent les formations. Via ses stages, le Centre de la Paix-Dieu a, depuis 2000, organisé plus de 60 chantiers qui ont permis à plus de 2.200 stagiaires de se perfectionner dans le secteur du patrimoine architectural et du bâti ancien.

Le nouveau programme, disponible depuis le mois de juillet sur notre site internet www.paixdieu.be, sera dans les boîtes aux lettres dans le courant du mois d'août. En voici déjà un avant-goût.

Pour répondre à la demande de la majorité du secteur, le module de théorie générale a été allégé et réduit à une seule journée. Il reste néanmoins important et obligatoire préalablement à tout stage thématique car il permet de définir ce que sont les notions de patrimoine et d'archéologie du bâtiment et de fixer les enjeux de sa conservation et de sa restauration en abordant brièvement la réglementation, les procédures et les marchés publics.

Au programme de cette nouvelle année académique : 40 stages soit près de 200 jours de formation. Comme les années précédentes, les stages se déroulent sur des périodes courtes, entre 2 et 8 jours, et couvrent différents domaines des métiers du patrimoine : stages « classiques » (combinant approches réglementaire, méthodologique et scientifique avec approches techniques : bois, pierre, béton, maçonnerie, peinture, décor, revêtement, techniques particulières, toiture, ferronnerie), stages à cycles multiples, stages à destination des communes et des écoles et stages issus d'une demande ou d'une suggestion.

Voici la liste des stages qui se dérouleront au cours de l'année académique 2008-2009. Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du Patrimoine architectural : artisans, ouvriers, architectes, historiens de l'art, gens de métiers, enseignants du secteur et gestionnaires du Patrimoine.

Le programme complet, les dates des stages et tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Centre de la Paix-Dieu, et sont également disponibles sur simple demande.

Centre des métiers du Patrimoine
Rue Paix-Dieu, 1b - 4540 Amay
Tél. : +32 (0)85 / 410 350 - Fax : +32 (0)85 / 410 380
www.paixdieu.be
info@paixdieu.be

N°s	Stages	Dates	Modules de théorie		Module application
			générale	spécifique	
1	Etaïement de voûtes	1 ^{er} , 6, 7, 8, 9 et 10 octobre 2008	*	*	*
2	Maçonnerie de briques et de pierres	1 ^{er} , 6, 7, 8, 9 et 10 octobre 2008	*	*	*
3	Techniques de réparation des pierres	1 ^{er} , 14, 15, 16 et 17 octobre 2008	*	*	*
4	Balancement d'escalier en pierre	1 ^{er} , 23 et 24 octobre 2008	*	*	*
5	Gravure et lettrage - initiation	1 ^{er} , 28, 29, 30 et 31 octobre 2008	*	*	*
6	Voûtes en maçonnerie de briques	1 ^{er} , 20, 21, 22, 23 et 24 octobre 2008	*	*	*
7	La technique du sgraffite	3, 4, 5, 6 et 7 novembre 2008	*	*	*
8	Injection, coulis et ancrages dans les maçonneries anciennes	3, 4, 5, 6 et 7 novembre 2008	*	*	*
9	Notions de patrimoine - conservation et restauration du patrimoine culturel immobilier	6 novembre 2008		*	
10	La chaux et ses diverses utilisations (1 ^{er} cycle)	3, 12, 13, 18, 19 et 20 novembre 2008 ou 2, 11, 12, 17, 18 et 19 février 2009	*	*	*
11	Charpente en bois - escalier	3, 13, 14, 18, 19 et 20 novembre 2008	*	*	*
12	Taillies et finitions des pierres	3, 24, 25, 26, 27 et 28 novembre 2008	*	*	*
13	Marchés publics à destination des entreprises	3, 4 et 5 décembre 2008	*	*	
14	Charpente en bois - les assemblages	3, 9, 10, 11 et 12 décembre 2008	*	*	*
15	Dorure et métallisation à la feuille (1 ^{er} cycle)	3, 8, 9, 10, 11 et 12 décembre 2008	*	*	*
16	Restauration de charpente en bois	7, 8, 9, 13, 14 et 15 janvier 2009	*	*	*
17	La pierre - théorie	7, 13, 14, 15 et 16 janvier 2009	*	*	*
18	Le plomb en couverture et ses autres utilisations	7, 20, 21, 22 et 23 janvier 2009	*	*	*
19	Réglementation et procédures	7, 22 et 23 janvier 2009	*	*	
20	Travaux en hauteur - antichute	7, 29 et 30 janvier 2009	*	*	*
21	Dorure - technique de la réparation (2 ^e cycle)	2, 3, 4, 5 et 6 février 2009		*	*
22	Restauration de la ferronnerie - les volutes	2, 4, 5 et 6 février 2009	*	*	*
23	Humidité dans le bâtiment	2, 5 et 6 février 2009	*	*	
24	Charpente en bois - caractéristiques et technologie	2, 10, 11, 12 et 13 février 2009	*	*	*
25	Ornementation métallique de toiture	2, 16, 17, 18, 19 et 20 février 2009	*	*	*
26	Initiation à la dinanderie - travail de la ciselure	2, 16, 17, 18, 19 et 20 février 2008	*	*	*
27	Charpente en bois - résines synthétiques	2, 3, 4 et 5 mars 2009	*	*	*
28	Escaliers sur voûte sarrasine	2, 3, 4, 5, 25, 26 et 27 mars 2009	*	*	*
29	Badigeons et enduits extérieurs (2 ^e cycle)	2, 9, 10, 11, 12 et 13 mars 2009	*	*	*
30	Toiture en cherbains et schuppens	2, 30, 31 mars, 1 ^{er} , 2 et 3 avril 2009	*	*	*
31	Techniques de réception des pierres	1 ^{er} , 21 et 22 avril 2009	*	*	*
32	Cimentier-rocailleur	1 ^{er} , 27, 28, 29 et 30 avril 2009	*	*	*
33	Maçonnerie de moellons	5, 6, 12, 13, 14 et 15 mai 2009		*	*
34	Colombage et torchis	4, 6, 7, 11, 12 et 13 mai 2009	*	*	*
35	Restauration des papiers peints	4, 18, 19 et 20 mai 2009	*	*	*
36	Archéologie du bâtiment	3, 9, 10 et 11 juin 2009	*	*	*
37	La couverture traditionnelle en ardoises	courant 2009			*
38	Stage à destination des agents communaux	dates à fixer avec les communes		*	*
39	Stage à destination des 7 ^e professionnelles et écoles d'architecture	dates à fixer avec les écoles		*	*
40	Stage « archéologie du bâtiment » à destination des écoles d'architecture	dates à fixer avec les écoles		*	*

Mieux vaut prévenir que guérir

Pour promouvoir la Maintenance du Patrimoine et les aides qui y sont liées, la Direction de la Restauration (DGATLP) a décidé d'organiser une campagne de sensibilisation auprès des communes wallonnes et des auteurs de projet. Pour rappel, la Maintenance du Patrimoine a été créée il y a plus d'une dizaine d'années, en s'inspirant du modèle flamand du Monumentenwacht, après avoir réalisé des opérations pilotes avec l'asbl Qualité Village Wallonie. Les interventions de maintenance portent sur des travaux d'entretien préventifs ou curatifs, provisoires ou définitifs, réalisés dans le but d'éviter ou d'enrayer la dégradation d'un bien immobilier classé ou en voie de classement, sans compromettre une restauration future.

Où ?

Namur, Moulins de Beez
Philippeville, Maison de l'Urbanisme
La Hulpe, Château
Jodoigne, Abbaye de La Ramée
Marloie, Vieille Cense
Attert, Salle Schumann

Le Centre de la Paix-Dieu s'est associé à cette initiative afin de présenter les possibilités de formation à destination des communes. En effet, des formations à destination des responsables et des agents communaux et provinciaux peuvent être organisées sur mesure, en fonction des problématiques rencontrées sur les différents types de patrimoine. L'accent a été mis sur la proximité puisqu'un programme de 12 séances d'information locales a été mis sur pied. Les six premières séances des provinces de Liège et du Hainaut ont reçu un bon niveau d'écoute, l'intérêt du public en atteste. Six séances pour les provinces de Namur, du Brabant wallon et du Luxembourg sont programmées dans le courant du dernier trimestre 2008.

Quand ?

Mercredi 10 septembre
Mercredi 24 septembre
Mardi 30 septembre
Lundi 20 octobre
Mercredi 12 novembre
Mercredi 26 novembre



Pour toute information utile, prenez contact avec Anne-Françoise Barthélemy
Centre de la Paix-Dieu
085 / 410 365
af.barthelemy@paixdieu.be

Assemblée générale de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens à La Ramée le 19 avril 2008

L'Assemblée générale de la Charte européenne des abbayes et sites cisterciens s'est déroulée le 19 avril 2008 à l'abbaye de La Ramée à Jodoigne. Préalablement à cette assemblée, le vendredi soir, la Paix-Dieu a accueilli une soixantaine de membres provenant de toute l'Europe, lors d'un souper axé sur le thème des produits du terroir. Ce fut l'occasion de présenter le site, son histoire et son évolution jusqu'à aujourd'hui, ainsi que les objectifs du Centre des métiers du Patrimoine et de l'IPW. La soirée s'est déroulée de manière conviviale et a été enrichissante à tous points de vue.

Le 19 avril, l'Assemblée générale s'est tenue à La Ramée, où plus d'une centaine de participants ont pris place, en provenance de la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, la Suède, le Danemark, l'Italie et le Portugal. L'Assemblée générale était rehaussée par la présence de deux nouveaux sites classés patrimoine mondial : Alcobaça (Portugal) et Maulbronn (Allemagne). Les ateliers de discussions étaient répartis en trois forums : la Charte comme organe européen, les groupements territoriaux de la Charte et les collaborations thématiques (publications, événements, produits).

Plusieurs pistes se sont ouvertes pour mettre en œuvre et garantir le bon fonctionnement d'une ouverture européenne plus large géographiquement et culturellement :



Visite de La Ramée à l'occasion de l'Assemblée générale

création d'un secrétariat permanent pour centraliser le service patrimonial, amélioration du site internet (cister.eu) et création d'une newsletter qui informerait les membres des différentes activités de chacun. La mise sur pied d'un comité de vigilance a également été envisagée (le logo « charte » ne pourra pas être associé à toutes les initiatives), de même que la nécessité de correspondants permanents (par régions ou pays).

Pour clôturer ces trois jours consacrés à la Charte, soixante personnes étaient

présentes à la matinée récréative du dimanche 20 avril organisée à l'abbaye de Villers, où une visite guidée de l'exposition « Abbayes vues du ciel » était proposée, suivie d'un « pique-nique familial » sur le site.

La prochaine Assemblée générale de la Charte en 2009 aura lieu sur le site d'Alcobaça au Portugal. Depuis l'Assemblée générale à Herkenrode en 2006, le processus d'ouverture de la Charte à l'Europe est en marche et tout indique qu'il conduira à un développement fort et durable.

La Paix-Dieu au Sénégal

Dans le cadre de la restauration du bâtiment de l'ancienne Assemblée Territoriale du Fleuve à Saint-Louis au Sénégal, une mission de formation et d'expertise s'est déroulée du 25 avril au 5 mai 2008.

Le bâtiment est actuellement en cours de restauration. Les travaux ont débuté en janvier 2008. Une clause du cahier des charges recommandait à l'entrepreneur d'engager certains des artisans ayant suivi les stages précédemment dispensés sur place par la Paix-Dieu. L'objectif de la mission était d'observer l'apport de ces formations notamment pour le traitement des termites, des sels et de l'humidité ascensionnelle, l'utilisation d'enduits à la chaux et la restauration des menuiseries.

En menuiserie, nous avons été confrontés à la réalité sénégalaise où le travail manuel conserve tout son sens et où les

facteurs temps et rentabilité ne sont pas déterminants. Nous avons constaté que le principe de « greffe » est acquis, même s'il existe des maladresses dans le choix des éléments greffés qui s'effectue dans les « gravats » de chantier. Pour le traitement des termites, le processus de mise en œuvre est maîtrisé et les produits utilisés sont adéquats.

Pour l'utilisation de la chaux, les artisans possèdent les bons gestes mais ils manquent de méthode pour l'extinction de la chaux, la préparation du support et le processus d'application. Il en est de même pour le traitement de l'humidité ascensionnelle et des sels. Il s'agit de la première expérience sur un chantier public à Saint-Louis d'un traitement combiné contre les sels, l'humidité ascensionnelle et l'application d'un enduit à la chaux. Nous



sommes convaincus que la méthode est adaptée au bâtiment et à ses conditions particulières mais il est primordial de respecter les différents processus de préparation et de mise en œuvre.

Ce traitement sera un élément déterminant de la restauration de l'édifice. Gageons que les artisans sénégalais sont désormais convaincus de l'importance du système et que nos conseils porteront leurs fruits.

Prix du mémoire 2009



Un lauréat recevant son prix des mains de Robert Collignon. G. Focant, DPat ©MRW

En 2006, l'Institut du Patrimoine wallon créait le « Prix du mémoire » destiné à récompenser les recherches des étudiants architectes, ingénieurs-architectes, historiens de l'art ou archéologues, consacrées à des sujets liés à la restauration d'un monument, une étude historique et/ou technique d'un monument, une typologie architecturale, une technique ancienne, une analyse des potentialités de réaffectation d'un monument ou une étude monographique de l'œuvre d'un architecte ou d'un homme de métier. Exceptionnellement, trois prix furent décernés en 2006, à Laurent Joris pour son mémoire sur *Le pavillon de jardin de l'Institut Saint-Roch à Theux*, à David Vandembroucke pour son travail sur *La restauration de la galerie de treillages du Waux-Hall à Bruxelles* et à Marie-Sophie Degard pour son mémoire sur *L'église Saint-Gilles à Liège: du style roman au style néo-roman*.

En 2007, le jury a examiné six mémoires d'étudiants en architecture ou en histoire de l'art. La lauréate fut Céline Claeys pour son travail de recherche qui cadrerait de surcroît parfaitement bien avec l'année consacrée au patrimoine militaire : « *La Poivrière* » à Florenville... *témoin d'architecture militaire des Temps Modernes à sauvegarder*. Cette étude, in extenso ou partiellement, fera l'objet d'une publication dans l'une ou l'autre des collections de l'Institut.

L'édition 2009 s'adresse aux titulaires d'un diplôme d'historien de l'art, archéologue, architecte ou ingénieur-architecte décerné en 2007 et 2008. Les candidatures doivent être introduites avant le 1^{er} novembre 2008.

Pour tout renseignement, contactez
Anne-Françoise Barthélemy :
tél. : 085 / 410 365
af.barthelemy@paixdieu.be
ou consultez la rubrique *Actualités*
du site internet www.paixdieu.be

Prix de « L'Artisan du Patrimoine » 2008

Dans le cadre de sa mission de valorisation des savoir-faire et des métiers liés au patrimoine, l'Institut du Patrimoine wallon a décidé de récompenser, tous les deux ans, un artisan pour l'excellence de son travail.

En alternance avec le « Prix du mémoire », l'IPW lance donc un nouveau prix, celui de « L'Artisan du Patrimoine ». Pour des raisons d'organisation et de facilité d'évaluation, chaque édition portera sur une discipline différente, dont la ou les formations sont dispensées au Centre des métiers du patrimoine.



Cette année, le choix porte sur la réalisation d'une girouette, soit sur le thème des métiers, soit sur le thème lié à l'ancienne fonction du bâtiment, dans le cadre de la restauration du colombier de la Paix-Dieu. Indépendamment de sa conception, son exécution touche deux métiers : celui de forgeron et celui de dinandier. Le prix 2008 sera décerné lors de la journée portes ouvertes du 12 octobre.

Inscription et dépôt des dossiers au Centre de la Paix-Dieu pour le 22 août au plus tard.
Pour tout renseignement, contactez
Anne-Françoise Barthélemy :
tél. : 085 / 410 365
af.barthelemy@paixdieu.be
ou consultez la rubrique *Actualités*
du site internet www.paixdieu.be

Taillez-vous une carrière dans la pierre

Ces dernières années le secteur de la pierre connaît une pénurie croissante de main-d'œuvre. Parallèlement, le nombre de candidats et donc l'offre de formations de base à ces métiers a considérablement diminué.

Les propositions de formations continues quant à elles ne rencontrent pas suffisamment les besoins des entreprises. Plus que jamais, le devenir du secteur de la pierre naturelle passe par des formations attirantes pour les jeunes. Sans formation adéquate et sans relève, le métier de tailleur de pierre passera d'un statut « en pénurie » à celui de secteur en perte.

Face à ce constat, différents acteurs du secteur de la pierre et de la formation - le Centre de formation aux métiers du patrimoine de la Paix-dieu, le CEFOMEPI asbl, les Compagnons du Devoir, la Confédération Construction Pierre Naturelle, la Confédération Construction Wallonne, Constriform Hainaut, le Forem, IFAPME Centre MBC, Pierres et Marbres de Wallonie asbl, Skillsbelgium, l'Union des artisans du Patrimoine - ont constitué un groupe de travail visant une meilleure

visibilité et la promotion des métiers de la pierre. L'objectif déclaré : attirer de nombreux jeunes afin d'assurer la relève indispensable dans ces filières. Nous ne parlons pas ici de former pour former, mais bien de former pour bâtir un avenir à ces jeunes et leur permettre de s'épanouir dans une filière riche de métiers diversifiés.

De l'extraction à la construction en passant par le patrimoine, l'art ou encore l'industrie, la pierre offre des opportunités professionnelles diversifiées, porteuses d'avenir, qui allient techniques artisanales et technologies de pointe. Près d'une cinquantaine de métiers ancrés dans un riche passé et pourtant tellement contemporains touche à la pierre naturelle !

Sensibilisation, formation, valorisation et promotion des métiers de la pierre : tel est notre défi ! Une affiche et un site Internet ont été créés pour diffuser l'information auprès des jeunes. Vous, lecteurs, êtes les meilleurs ambassadeurs de nos métiers. Vous avez certainement la possibilité de diffuser cette information et de placer ces affiches. Alors, réalisons une véritable campagne de communication.



Visitez, commentez, complétez et faites visiter le site internet www.metiersdelapierre.be

Contactez-nous : info@metiersdelapierre.be, nous vous remettons volontiers des affiches et vous donnerons tous les renseignements nécessaires. Merci !

À vos agendas !

Les métiers de la forge - Vendredi 10 octobre 2008

Dans le cadre des Rencontres de la Paix-Dieu, une journée d'étude consacrée aux métiers de la forge se déroulera le vendredi 10 octobre 2008.

Cette rencontre intitulée « *le fer forgé du Moyen Âge à nos jours* » rassemblera des professionnels : artisans, historiens de

l'art et scientifiques du Patrimoine au cours d'une journée de conférences et de démonstrations du travail de forge.

Cette journée est le point de départ d'un week-end consacré aux métiers du fer et du feu au cours duquel des forgerons réaliseront une œuvre commune et

dans lequel s'inscrit la journée portes ouvertes de la Paix-Dieu le dimanche 12 octobre.

Le programme détaillé de la journée d'étude est disponible sur le site internet www.paixdieu.be

Journée portes ouvertes à la Paix-Dieu le dimanche

12 octobre 2008

L'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay vous ouvre grandes ses portes le dimanche 12 octobre 2008, de 10h à 18h. Au programme : festival de forges - une quarantaine de forgerons, venus des quatre coins d'Europe, réaliseront une œuvre commune - et découvrez des différents métiers du patrimoine grâce à la présence d'artisans et de spécialistes au travail. Mais aussi visites guidées des différents bâtiments restaurés en présence des architectes auteurs de projet, découverte de la charpente de l'ancien colombier restituée dans le cadre d'un chantier-école, activités pour les enfants (travaux en atelier, jeux de découverte du patrimoine, château gonflable), vente des publications sur le patrimoine éditées par l'IPW.

Possibilité de se restaurer tout au long de la journée et dégustation et vente de la bière de la Paix-Dieu.

La journée est organisée en collaboration avec l'asbl *La Forge de la Paix-Dieu* et l'UAP (*Union des Artisans du Patrimoine*).

Adresse :
rue Paix-Dieu, 1b, 4540 Amay
(vastes parkings).

Contact :
Centre d'Information
et de Documentation
Anne-Françoise Barthélemy
Tél. : 085 / 410 365
af.barthelemy@paixdieu.be



Démonstration de forge lors de la journée portes ouvertes 2008.
G. Focant, DPat © MRW

